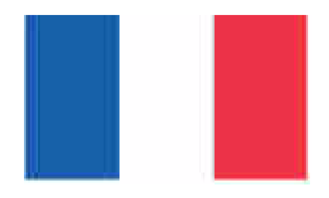
PRESTIGE 42





MANUEL DU PROPRIÉTAIRE





SPORTS ET LOISIRS

BIENVENUE À BORD

Madame, Monsieur,

Vous venez de prendre livraison de votre nouveau bateau CHANTIERS JEANNEAU et nous vous remercions de la confiance témoignée par l'acquisition d'un bateau de notre marque. Toute l'équipe CHANTIERS JEANNEAU vous souhaite la bienvenue à bord.

Un CHANTIERS JEANNEAU est fait pour durer, chaque bateau fait l'objet de soins attentifs dans les moindres détails, depuis sa conception jusqu'à sa mise à l'eau afin de vous apporter, durant de nombreuses années, les joies que vous en attendez.

Ce manuel a été établi pour vous aider à utiliser votre bateau avec plaisir, confort et sécurité. Il contient les détails du bateau, les équipements fournis ou installés, les systèmes et des indications pour son utilisation et son entretien. Certains des équipements décrits dans ce manuel peuvent être optionnels.

Votre concessionnaire CHANTIERS JEANNEAU saura vous conseiller et vous aider pour l'utilisation et l'entretien de votre bateau.

Lisez attentivement ce guide d'utilisation / manuel du propriétaire et familiarisez vous avec votre bateau avant de l'utiliser.

Mieux vous le connaîtrez et plus vous prendrez de plaisir à sa barre.

La mer est une source d'enseignement. La prudence basée sur une connaissance de ses propres limites et celles de son bateau est l'apanage du marin accompli.

Même lorsque votre bateau y est adapté, les conditions de mer et de vent correspondant aux catégories de conception A, B, C et D peuvent varier, allant de conditions sévères à de fortes tempêtes, sujettes aux dangers de vagues et de fortes rafales anormales et sont par conséquent des conditions dangereuses, dans lesquelles seul un équipage expérimenté, en bonne forme et entraîné, manoeuvrant un bateau bien entretenu, peut naviguer de manière satisfaisante.

Ce guide d'utilisation / manuel propriétaire n'est pas un cours sur la sécurité en navigation ou sur le sens marin. Si c'est votre premier bateau ou si vous changez de type de bateau, lequel ne vous est pas familier, pour votre confort et sécurité, assurez-vous d'obtenir une expérience de prise en main et d'utilisation avant "d'assumer le commandement" du navire. Votre vendeur, votre fédération nautique internationale ou votre yacht club, sera très heureux de vous conseiller les écoles de mer locales ou les instructeurs compétents.

Assurez-vous que les conditions de mer et de vent vont correspondre à la catégorie de votre bateau, et que vous-même et votre équipage êtes capables de manoeuvrer le bateau dans ces conditions.

Consultez toujours une prévision météorologique avant toute sortie en mer.

Conservez ce guide d'utilisation / manuel du propriétaire dans un endroit sûr et remettez le au nouveau propriétaire lors de la vente de votre bateau. Il est recommandé de conserver jointes à ce manuel les notices délivrées par les constructeurs des équipements du bateau (accessoires...).



INTRODUCTION

LES USAGERS DU BATEAU SONT AVISÉS QUE :

- Ce guide d'utilisation / manuel du propriétaire n'est pas un guide d'entretien ou de réparation. En cas de difficulté, n'hésitez pas à faire appel à votre concessionnaire CHANTIERS JEANNEAU.

- Les modifications pouvant affecter les caractéristiques de sécurité du bateau doivent être évaluées, exécutées et documentées par des personnes compétentes. Tout changement dans la répartition des masse à bord, (addition d'un radar, modification du mât, changement de moteur, etc...) peuvent affecter la stabilité, l'assiette et les performances de votre bateau.

Les chantiers CHANTIERS JEANNEAU ne peuvent être tenus pour responsables des modifications qu'ils n'auraient pas approuvées.

- Tout l'équipage doit recevoir un équipement approprié.

- Dans de nombreux pays, un permis de conduire, une autorisation ou une formation sont demandés. Assurez-vous d'avoir cette autorisation légale avant d'utiliser le bateau.

- Adaptez l'utilisation de votre bateau à son état qui se détériore avec le temps et l'usage.

- N'importe quel bateau, aussi solide soit-il, peut être sévèrement endommagé s'il est mal utilisé. Cela n'est pas compatible avec une navigation sûre. Ajustez toujours la vitesse et la direction du bateau aux conditions de la mer.

- Le bateau ne doit pas être chargé au-delà de la charge maximale recommandée par le constructeur, notamment en ce qui concerne le poids total des provisions, des équipements divers non fournis par le constructeur et des personnes à bord.

- La charge du bateau doit être correctement répartie.

- La stabilité est réduite lorsqu'il est ajouté du poids dans les hauts.

- En cas de gros temps, les panneaux, coffres et portes doivent être fermés pour minimiser le risque d'entrée d'eau.

- Les vagues déferlantes constituent des dangers importants pour la stabilité.

- L'eau des cales doit être maintenue à son minimum.

- La stabilité peut être réduite lors d'un remorquage d'un bateau ou lorsque des poids importants sont soulevés à l'aide des bossoirs ou de la bôme.

- Si votre bateau est équipé d'un radeau de survie, lisez attentivement son mode d'emploi. Le bateau doit avoir à bord tout le matériel de sécurité approprié (gilets de sauvetages, bouées, harnais, fusées, radeau de survie,...) en fonction de son type et de son homologation, du pays, des conditions météorologiques, etc...

- L'équipage doit être familiarisé avec l'utilisation de tout le matériel de sécurité et les manoeuvres de sécurité d'urgence (récupération d'un homme à la mer, remorquage etc.). Les écoles de voile organisent régulièrement des sessions d'entraînement.

■ Toute personne sur le pont doit porter un gilet de sauvetage ou une réserve de flottabilité.

Il convient d'observer les règles de sécurité telles qu'elles sont définies par les règles de route et imposées par la ''COLREG''.

PLAQUE CONSTRUCTEUR :

Une partie des informations est indiquée sur la plaque du constructeur fixée sur le bateau. Les explications de ces informations sont données dans les chapitres appropriés de ce manuel.

IDENTIFICATION DU BATEAU :

L'identification du bateau se trouve sur le certificat de construction livré avec le bateau et gravé sur le côté arrière tribord du bateau.

Dans un souci constant d'amélioration de leur produit, les chantiers CHANTIERS JEANNEAU se réservent le droit d'y apporter toutes modifications de conception, d'aménagement ou d'équipement qu'ils jugeraient nécessaires.

C'est pourquoi, les caractéristiques et les renseignements ne sont pas contractuels, ils peuvent être modifiés sans avis préalable et sans obligation de mise à jour.

Conçu selon les exigences de la norme ISO 10240, ce manuel à vocation générale peut parfois énumérer certains équipements ou accessoires et peut traiter de sujets qui n'entrent pas dans le standard de votre bateau.

Les différentes mises en garde employées tout au long de ce guide se décomposent de la façon suivante.



DANGER

Indique l'existence d'un risque intrinsèque extrême pouvant donner une probabilité élevée de décès ou de blessures graves si des précautions appropriées ne sont pas prises.



AVERTISSEMENT

Indique l'existence d'un risque pouvant entraîner des blessures ou le décès si des précautions appropriées ne sont pas prises.

PRÉCAUTION

Indique un rappel des pratiques de sécurité ou attire l'attention sur des pratiques dangereuses pouvant causer des blessures aux personnes ou des dommages au bateau ou à ses composants.

CONSEIL - RECOMMANDATION

Indique une recommandation ou un conseil pour effectuer les gestes ou manoeuvres appropriés en fonction de l'action envisagée.

HISTORIQUE DES MISES À JOUR

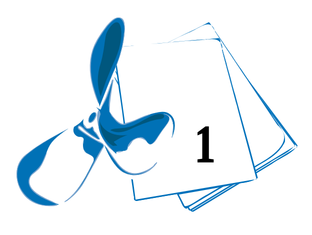
• Indice A 12/2009

SOMMAIRE

PRESTIGE 42 FR
Mise à jour 12/2009
Indice A

Code : 990808

Nombre total de pages : 116



CARACTÉRISTIQUES ET GARANTIE

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Longueur hors tout .... 13,36 m
Longueur coque .... 11,98 m
Longueur flottaison .... 10,40 m
Largeur hors tout .... 4,16 m
Largeur coque .... 4,16 m
Largeur flottaison .... 3,70 m
Tirant d'air - Bateau lège .... 4,62 m
Tirant d'eau .... 1,03 m
Déplacement lège .... 11 210 kg
Déplacement en charge maximale .... 14 420 kg
Charge maxi recommandée .... 3 210 kg

Comprenant la masse des personnes autorisées à bord (75 kg / 175 lbs par adulte), l'approvisionnement, les liquides consommables (eau douce et carburant) contenus dans les réservoirs fixes remplis à leur capacité maximale, les charges additionnelles, les équipements optionnels, le radeau de survie, la marge sur charge.

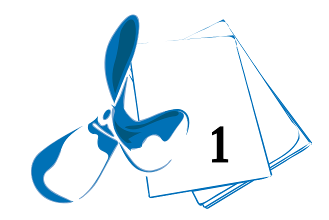
Masse totale des liquides (tous réservoirs pleins) .... 1 568 l
Capacité d'eau .... 200 + 320 l
Capacité fuel .... 2 x 580 l
Capacité froid .... 30 l (Fly) + 200 l
Capacité eaux noires .... 120 l
Puissance maximale recommandée .... 662 kW
Masse maximale motorisation .... 1 482 kg
Capacité batteries - Moteur .... 2 x 140 A
Capacité batteries - Servitudes .... 4 x 110 A
Capacité batteries - Propulseur d'étrave .... 2 x 50 A
Cabines .... 2 / 3
Capacité couchage .... 6 / 8

NOTA : Les capacités indiquées sont maximales (options comprises).

Architecte .... JEANNEAU Design
Design intérieur .... GARRONI Designers



Le moteur est le moyen principal de propulsion du PRESTIGE 42.



HOMOLOGATION

Catégorie CE	Personnes Maximum
A	/
B	10
C	12
D	12

CATÉGORIE DE CONCEPTION

Catégorie de conception	Force du vent (échelle de Beaufort)	Hauteur significative de vague à considérer (en mètres H 1/3)
Bateaux conçus pour la navigation :		
A - "En haute mer"	Plus de 8	Plus de 4
B - "Au large"	Jusqu'à 8 compris	Jusqu'à 4 compris
C - "A proximité de la côte"	Jusqu'à 6 compris	Jusqu'à 2 compris
D - "En eaux abritées"	Jusqu'à 4 compris	Jusqu'à 0,3 compris

Le modèle PRESTIGE 42 est conforme à la directive 2003/44/CE.

CATÉGORIE A

Ce bateau est conçu pour naviguer dans des vents pouvant dépasser la force 8 Beaufort et dans des vagues de hauteur significative de 4 et plus, et dans une large mesure auto-suffisants. Les conditions anormales telles que les ouragans sont exclues.

De telles conditions peuvent se rencontrer dans des grandes traversées, par exemple à travers les océans, ou à proximité de côtes, lorsque l'on n'est pas protégé du vent et des vagues sur plusieurs centaines de milles nautiques.

CATÉGORIE B

Ce bateau est conçu pour naviguer dans des vents ne dépassant pas la force 8 Beaufort et dans les vagues correspondantes (vagues de hauteur significative inférieur ou égale à 4).

De telles conditions peuvent se rencontrer dans des navigations au large, ou à proximité de côtes, lorsque l'on n'est pas protégé du vent et des vagues sur plusieurs centaines de milles nautiques. Ces conditions peuvent également se rencontrer dans des mers intérieures de taille suffisante pour pouvoir donner la hauteur de vague en question.

CATÉGORIE C

Ce bateau est conçu pour naviguer dans des vents ne dépassant pas la force 6 Beaufort et dans les vagues correspondantes (vagues de hauteur significative inférieur ou égale à 2).

De telles conditions peuvent se rencontrer dans des eaux intérieures exposées, dans des estuaires et dans des eaux côtières avec des conditions de temps modérées.

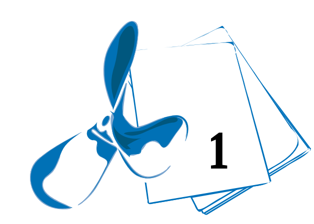
CATÉGORIE D

Ce bateau est conçu pour naviguer dans des vents ne dépassant pas la force 4 Beaufort et dans les vagues correspondantes (vagues occasionnelles de 0,5 de hauteur au maximum).

De telles conditions peuvent se rencontrer dans des eaux intérieures abritées et dans des eaux côtières par beau temps.

Note :

La hauteur significative de vague est la hauteur moyenne du tiers supérieur des vagues, qui correspond approximativement à la hauteur de vague estimée par un observateur expérimenté. Certaines vagues auront une hauteur double de cette valeur.



VOTRE BATEAU

Version

NOM DU BATEAU	....
NOM DU PROPRIÉTAIRE	....
ADRESSE	....
	....
	....
N° DE COQUE	....
N° DE SÉRIE	....
N° D'IMMATRICULATION	....
DATE DE LIVRAISON	....
N° DE CLÉ DE L'ENTRÉE	....
MARQUE DU MOTEUR	....
N° DE SÉRIE MOTEUR	....
N° DE CLÉ MOTEUR	....

Votre agent



CHANTIERS JEANNEAU (Établissement de la société SPBI)
BP 529 - 85505 LES HERBIERS cedex - FRANCE
Tel. (33) 02 51 64 20 20 - Fax (33) 02 51 67 37 65
Internet : http://www.jeanneau.com(fr).



CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

Article 1

À la livraison du bateau, les parties signent le certificat de livraison remis par CHANTIERS JEANNEAU à cet effet, qui vaut accord de conformité de la part de l'acheteur-utilisateur.

La réception du bateau par l'acheteur-utilisateur faite sans réserve, vaut acceptation de l'état apparent du bateau en application des dispositions de l'article 1642 du Code Civil.

La mise en jeu de la garantie ne pourra être demandée que sous réserve :

- du retour au service Après-Vente de CHANTIERS JEANNEAU du volet du certificat de livraison et du coupon de garantie, lui revenant,
- de l'accomplissement des contrôles et révisions prescrits par CHANTIERS JEANNEAU, étant précisé que les éventuels frais tels que de manutentions, de transports, de stationnement, de convoyage, engagés pour la réalisation de ces opérations demeurent à la charge exclusive de l'acheteur-utilisateur.

Article 2

La garantie est valable 24 mois à dater du jour de la livraison du bateau au premier acheteur-utilisateur, et est strictement limitée, au choix du constructeur, au remplacement ou à la réparation gratuite de toutes les pièces reconnues défectueuses par les services techniques de ce dernier, et ce, sans indemnité d'aucune sorte.

Pour les organes et accessoires qui portent visiblement la marque d'un autre fournisseur, la garantie est limitée à la garantie offerte par ce fournisseur.

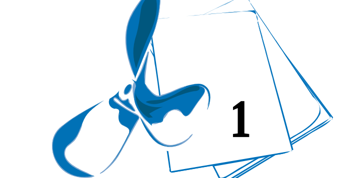
Article 3

À l'exception des prototypes, des bateaux RIGIFLEX, des bateaux exploités à titre professionnel ou spécialement conçus et/ou équipés pour la course, qui ne bénéficient d'aucune autre garantie contractuelle que celle précisée à l'article 2 ci-dessus, la structure de la coque, du pont et de la liaison entre ces éléments et celle de la quille à la coque, est garantie, contre tous vices de fabrication reconnus par les services techniques de CHANTIERS JEANNEAU, pendant une durée de 5 ans pour les voiliers monocoques et de 3 ans pour les bateaux à moteur et les voiliers multicoques.

Toutefois, tout événement portant atteinte à la structure et ne résultant pas d'un vice de fabrication garantie, qui aurait donné lieu ou non à réparation de la coque ou du pont, emporte annulation sans préjudice et sans délai de cette garantie.

Le délai commence à courir à partir de la première mise en service du bateau et au plus tard du dernier jour de l'année de son millésime, soit le 31 août de ladite année.

Cette garantie est strictement limitée à la réparation gratuite des vices de fabrication en nos usines ou par un atelier ou chantier habilité par nous et ce sans indemnité d'aucune sorte.



Article 4

Sont notamment exclus de la garantie précisée aux articles 1 et 2 ci-dessus :

- Les frais de transport du bateau et de toute pièce ainsi que les frais et/ou dommages éventuels consécutifs à l'impossibilité d'utilisation du bateau et/ou du matériel, qui sont à la charge de l'acheteur,
- Les détériorations ou avaries énumérées ci-après ainsi que leurs conséquences :
  - L'usure normale,
  - Les fissures, craquelures ou décoloration du gel-coat,
  - Les dommages résultant :
    - de transformations et modifications, ou réparations même partielles effectuées en dehors d'ateliers que nous avons habilités,
    - de l'inobservation des préconisations d'entretien précisées au livret remis avec le bateau, ou des règles de l'art,
    - d'une mauvaise utilisation, notamment d'un usage négligent, imprudent, abusif ou anormal,
    - de la participation à des compétitions,
    - de négligences quant à la prise de mesures conservatoires qui s'imposent,
    - d'un accident ou sinistre tel que notamment explosion, incendie, inondation, tempête, foudre, transport, émeute, vol, heurt,
    - de conditions de stockage ou de transport inadaptées.

Article 5

La mise en jeu de la garantie prolonge le délai de garantie pendant une période égale à celle nécessaire à la réalisation des seuls travaux effectués sous garantie, à la condition toutefois que lesdits travaux requièrent inévitablement une immobilisation du bateau d'au moins 7 jours consécutifs.

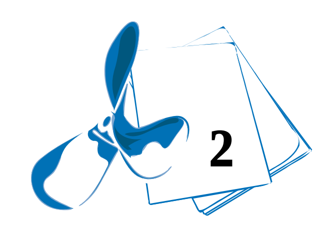
Article 6

Pour bénéficier de la garantie définie ci-dessus, l'acheteur-utilisateur devra présenter dûment remplis le certificat de livraison du bateau et le document de garantie chaque fois qu'il demandera à en bénéficier et, à peine de forclusion, notifier par écrit à son concessionnaire-vendeur, le défaut ou le vice, d'une manière précise et motivée dans un délai de 15 jours à compter de sa découverte.

Le concessionnaire-vendeur doit informer le constructeur dans un délai de 8 jours à compter de sa réception, de la réclamation de l'acheteur-utilisateur, sous peine de devoir supporter les conséquences résultant de son retard.

Article 7

Les concessionnaires, agents ou revendeurs de CHANTIERS JEANNEAU n'ont pas qualité pour modifier la garantie ci-dessus mais peuvent, pour leur propre compte et sous leur seule responsabilité, accorder d'éventuelles garanties supplémentaires qui ne peuvent en aucune manière engager le constructeur.



SÉCURITÉ

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ



1. Emplacement de l'échelle de bain.
2. Emplacement du coffre du radeau de survie (non fourni).


Échelle de bain (moyen de remonter à bord)





Radeau de survie



NOTA : Si plus de 10 personnes à bord, 2 radeaux de survie obligatoires



RISQUES

Les risques principaux sont liés :

- Au circuit de gaz.
- Au système électrique.
- A la manoeuvre du navire.
- A la motorisation.

Veuillez consulter les paragraphes qui s'y réfèrent.



DANGER

- Les fuites ou les vapeurs de carburant constituent un risque d'incendie et d'explosion.
- Aérer longuement le compartiment moteur avant de démarrer le moteur.
- Risque d'incendie ou d'explosion pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des systèmes en courant continu ou alternatif. Se reporter au chapitre Électricité.



AVERTISSEMENT

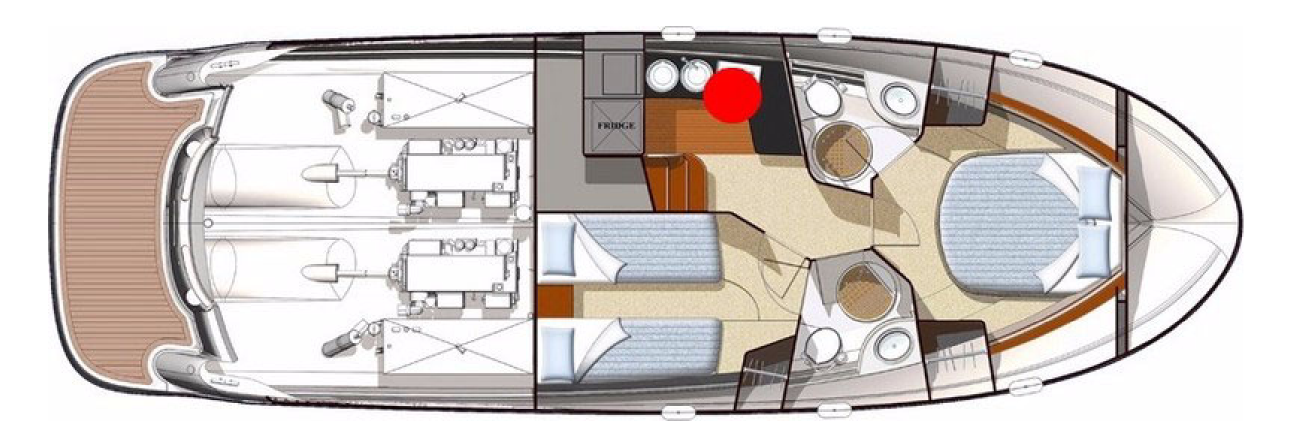
- Avant chaque départ, faire l'inventaire des équipements de sécurité obligatoires.
- Ne pas dépasser le nombre de personnes indiquées dans le chapitre "Caractéristiques".
- Le poids total des personnes et de l'équipement ne doit jamais dépasser la charge maximale recommandée par le constructeur.
- Utiliser les places assises prévues à cet effet.

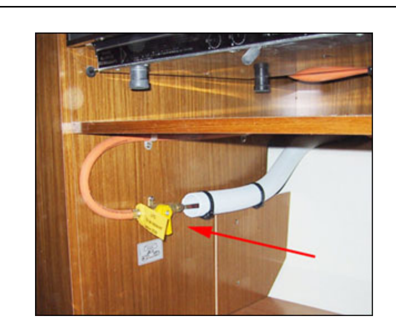
CONSEIL - RECOMMANDATION

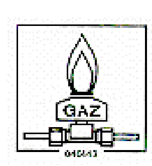
- Pendant la navigation, ne jamais cadenasser ou fermer à clé le coffre du radeau.
- Avant de prendre le départ, lire attentivement la procédure de mise à l'eau indiquée sur le radeau.
- Fermer les panneaux de pont et les hublots avant chaque sortie (y compris la baie coulissante par gros temps).
- Ne rien stocker sous les planchers.
- Fixer soigneusement les éléments mobiles lorsque le bateau est en route.

CIRCUIT GAZ

EMPLACEMENT DE LA VANNE DE GAZ

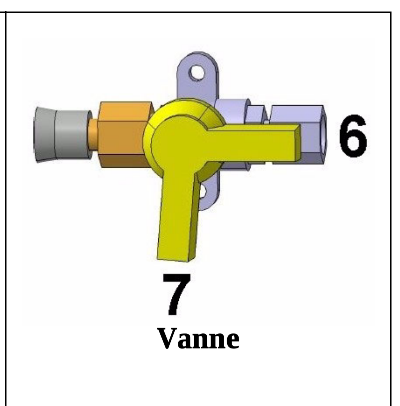








Un pictogramme facilite son repérage



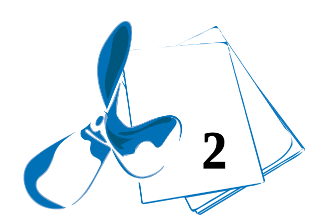
Vanne

REP	Désignation
6	Vanne ouverte
7	Vanne fermée



AVERTISSEMENT

- Pour toutes les consignes relative au gaz : Se reporter au chapitre 2, «Sécurité».
- Ne pas utiliser de solution contenant de l'ammoniaque.
- Ne jamais utiliser de flamme pour détecter les fuites.
- Ne pas fumer, ne pas utiliser de flamme nue pendant le remplacement de la bouteille de gaz.



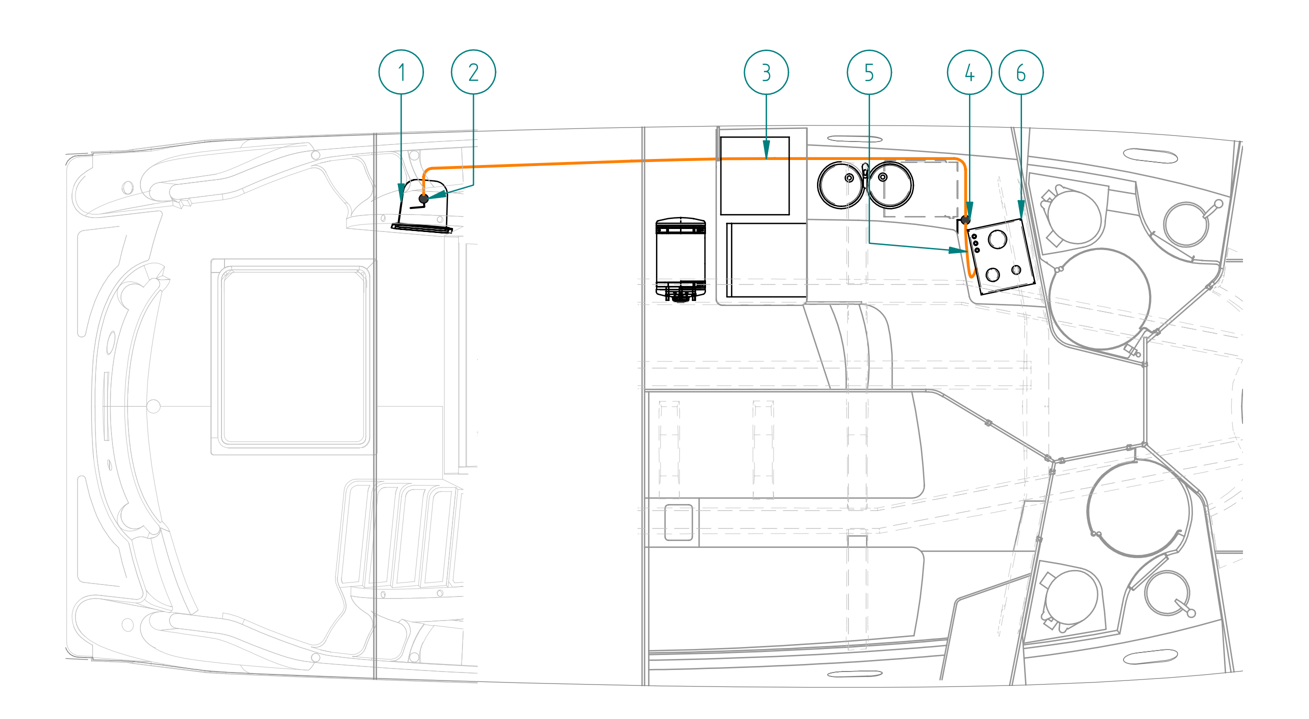
EMPLACEMENT BOUTEILLE DE GAZ







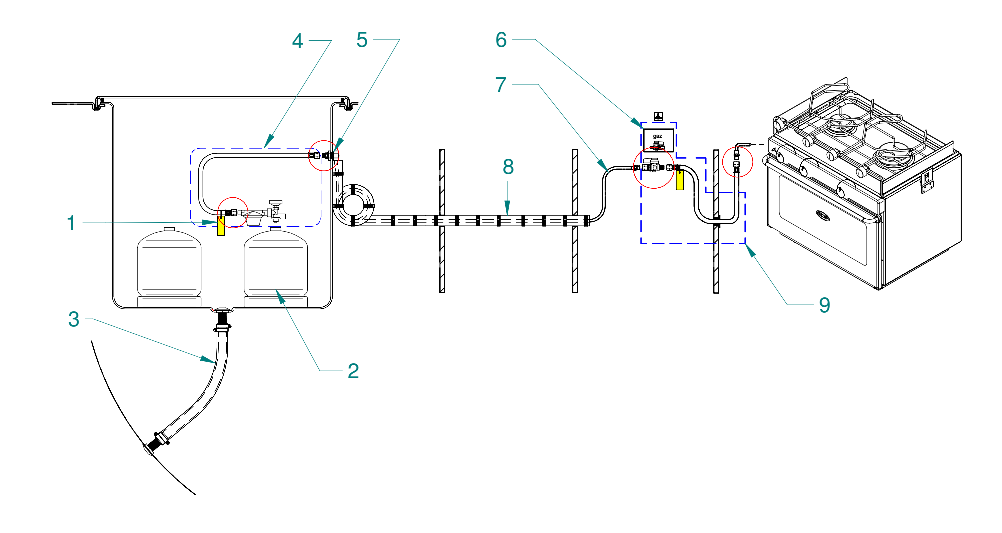
SCHÉMA - IMPLANTATION



REP	Désignation
1	Boîte à gaz
2	Robinet de coupure gaz
3	Tuyau de gaz
4	Tuyau de gaz souple
5	Robinet de coupure gaz
6	Plaque de cuisson

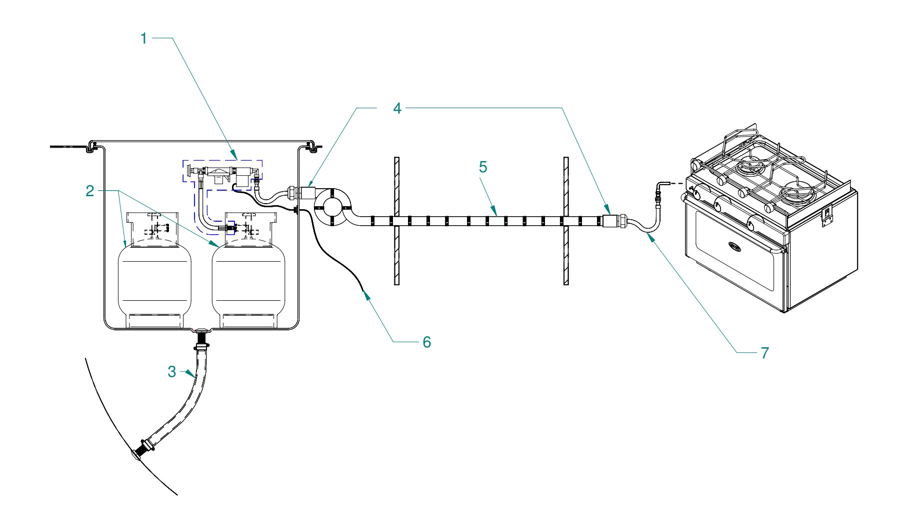


CIRCUIT GAZ - PRINCIPE EUROPE

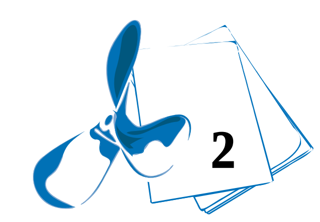


REP	Désignation
1	Détendeur
2	Bouteille de gaz
3	Drain
4	Kit raccordement - gaz bouteille
5	Rondelles caoutchouc
6	Pictogramme
7	Kit raccordement - gaz cuivre
8	Gaine PVC annelée
9	Kit de raccordement gaz appareil

CIRCUIT GAZ - PRINCIPE US



REP	Désignation
1	Détendeur 12V
2	Bouteille de gaz
3	Drain
4	Presse-étoupe
5	Gaine PVC annelée
6	Électrovanne gaz 12V
7	Tuyau - Propane - Plastique



PRÉCONISATIONS GAZ

Type de bouteille : "Camping-Gaz" (butane, pression de service 10 kg/cm^2, ou selon la norme en vigueur dans votre pays).

Fermer les vannes sur le circuit et sur la bouteille quand les appareils ne sont pas utilisés. Fermer les vannes avant tout changement de bouteille et immédiatement en cas d'urgence.

Ne jamais laisser un appareil en fonctionnement sans surveillance. Ne pas installer de matériaux inflammables au-dessus du réchaud (rideaux, papiers, serviettes etc.).

S'assurer que les vannes des appareils sont fermées avant d'ouvrir la vanne de la bouteille ou celle de la tuyauterie.

En cas d'odeur de gaz ou d'extinction accidentelle des flammes (malgré la coupure automatique de l'arrivée de gaz en cas d'extinction de la flamme) fermer les vannes des appareils. Créer un courant d'air pour évacuer les gaz résiduels. Rechercher l'origine du problème.

Tester régulièrement le système de gaz afin de détecter d'éventuelles fuites.

Vérifier toutes les connexions en utilisant une solution savonneuse ou solution de détergent, en fermant les vannes des appareils et en ouvrant la vanne de la bouteille.

Si une fuite est détectée, fermer la vanne de la bouteille et réparer avant toute nouvelle utilisation.

Les appareils consomment l'oxygène de la cabine et rejettent des produits de combustion. Ventiler le bateau pendant l'utilisation des appareils.

Ne pas obstruer les ouvertures de ventilation et laisser au moins la porte ouverte. Ne pas utiliser le four ou le réchaud comme chauffage d'appoint.

Verrouiller le réchaud four hors utilisation pour éviter la détérioration des tuyaux en navigation.

Ne jamais gêner l'accès rapide aux composants du circuit de gaz. Maintenir les bouteilles vides déconnectées et leurs vannes fermées.

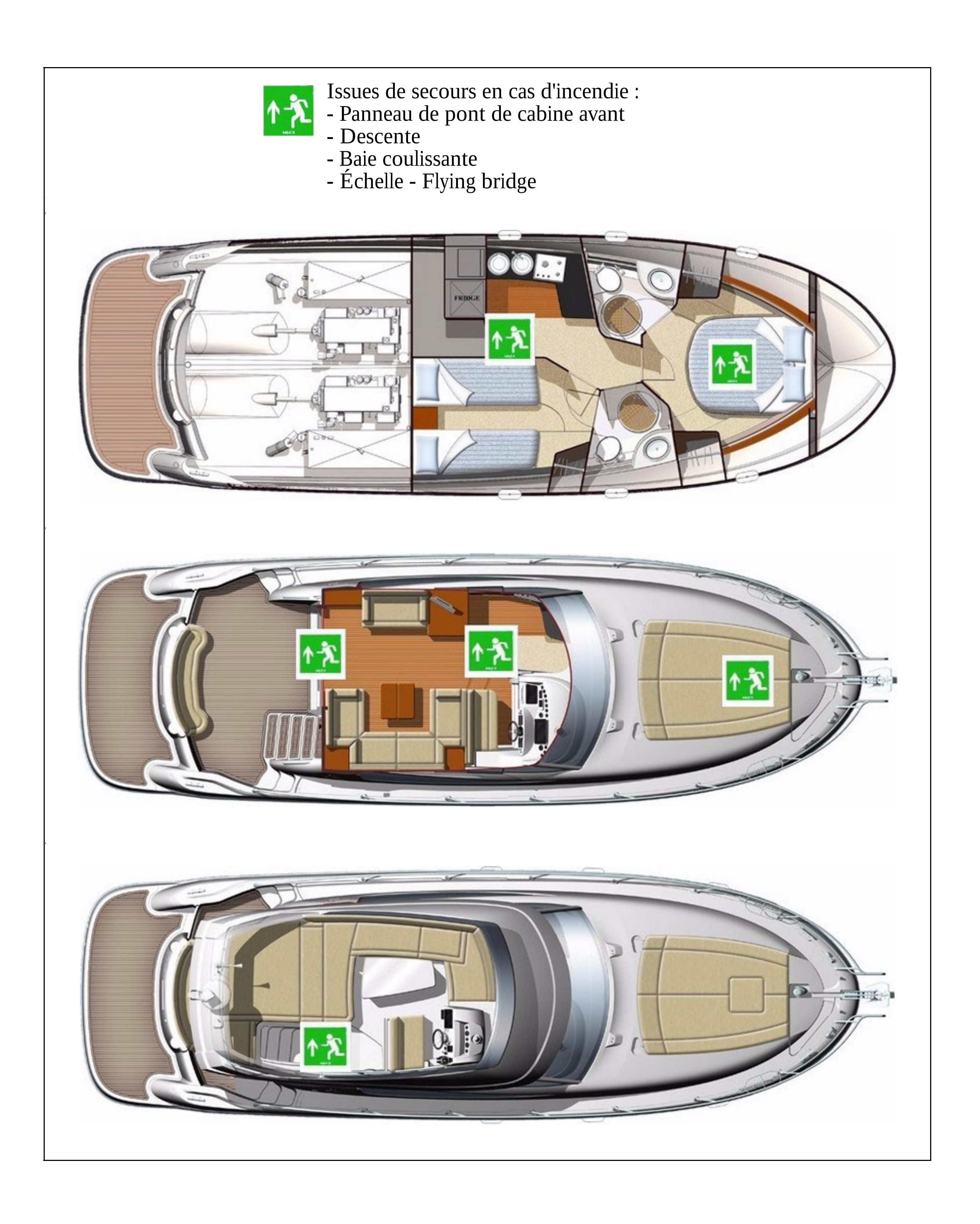
Maintenir les protections, couvercles, capots et bouchons en place.

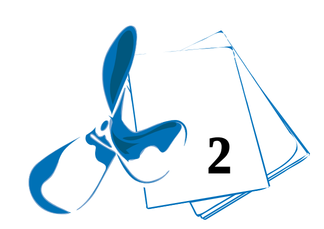
Ne pas utiliser le compartiment de la bouteille de gaz pour le rangement d'équipement. Utiliser uniquement le compartiment qui leur est imparti pour stocker les bouteilles de gaz.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Fermer l'arrivée de gaz à la bouteille et aussi le robinet du réchaud.
- Lors du démontage de la bouteille, recapuchonner la partie filetée du détendeur (pour éviter la corrosion).
- Pour l'hivernage, consulter le chapitre 13.

PLAN ÉVACUATION DE SECOURS ET EMPLACEMENT EXTINCTEURS







Emplacement des extincteurs portatifs (non fournis) :
- Penderie cabine avant
- Cuisine
- Coffre - Flying bridge
- Siège de pilote

Contrôler régulièrement et remplacer les tuyaux souples reliant la bouteille à une extrémité du circuit et le réchaud à l'autre, en fonction des normes et des règlements en vigueur dans votre pays.

Faire attention à ne pas détériorer le filetage de la bouteille sur lequel se monte le détendeur. Vérifier l'état du détendeur tous les ans et le changer si nécessaire. Utiliser des détendeurs identiques à ceux installés.

Faire effectuer les réparations par une personne compétente.

EMPLACEMENT BOUTEILLE DE GAZ

Le coffre pour le stockage des bouteilles de gaz est accessible par le cockpit.

Le coffre peut recevoir une bouteille de gaz. Le coffre est équipé de sangles de maintien des bouteilles.



LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Il est de la responsabilité du propriétaire ou du chef de bord de :

- Faire vérifier les extincteurs conformément aux prescriptions indiquées.
- Remplacer les extincteurs par d'autres de caractéristiques équivalentes (capacité et résistance au feu équivalentes), si les extincteurs sont expirés ou déchargés.
- Informer l'équipage de :
  - la position et le fonctionnement des extincteurs,
  - La position des issues de secours.
  - Emplacement de la tirette de commande à distance extincteur fixe.
- S'assurer que les extincteurs sont accessibles quand le bateau est occupé.
- S'assurer que les ouvertures de ventilation des compartiments moteur (et générateur si installé) soient bien dégagées.

Garder les fonds propres. Vérifier qu'il n'y ait pas de présence de vapeur de fuel ou de gaz à intervalles réguliers.

Ne pas entreposer de matériaux combustibles dans le compartiment moteur.

Si des matériaux non combustibles sont entreposés dans le compartiment moteur, ils doivent être assurés afin de ne pas risquer de tomber sur la machinerie et ne doivent obstruer ni l'accès vers le compartiment moteur ni sa sortie.

Fixer toujours les rideaux en position ouverte lors de l'utilisation de la gazinière.

Les sorties autres que les portes ou panneaux de la descente principale équipés d'échelles installées en permanence sont identifiées à l'aide d'un symbole.

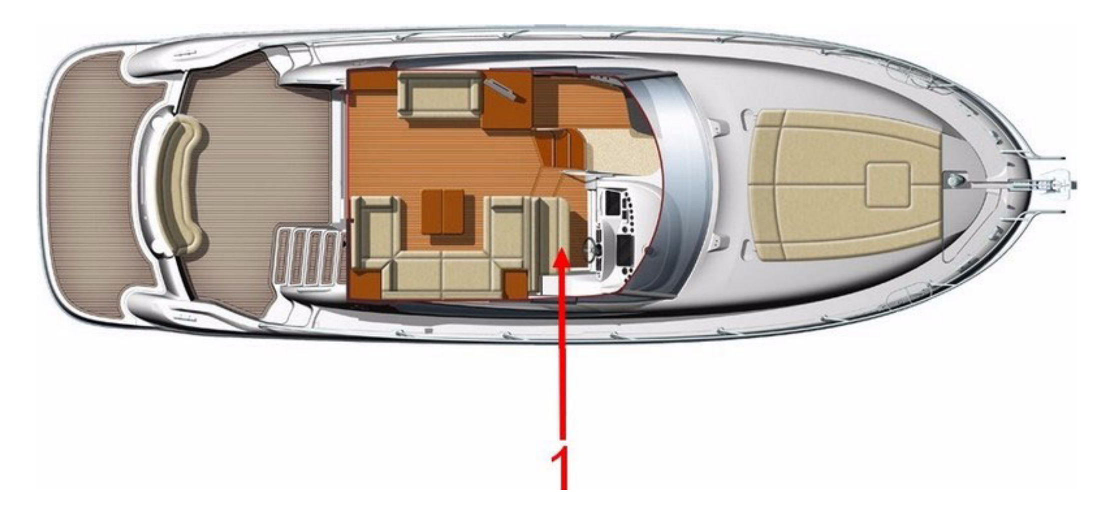


AVERTISSEMENT

- Prévoir un extincteur à portée de main en cas de reprise de feu.
- Le matériel de lutte contre l'incendie (extincteurs portatifs, couverture anti-feu et seau) doit impérativement être accessible en permanence et immédiatement.

SYSTÈME D'EXTINCTION FIXE

Commande à distance extincteur





Commande à distance extincteurs fixes (Repère 1)

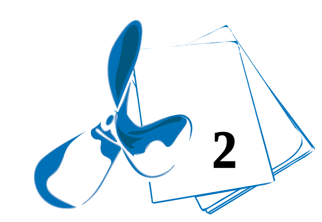


Un pictogramme facilite son repérage

Emplacement des extincteurs fixes (fournis)







EXTINCTEURS

Les extincteurs font partie de l'équipement obligatoire.

Un extincteur ou une couverture anti-feu doit être placé à moins de 2 m de tout appareil à flamme.

Des extincteurs doivent se situer à moins de 5 m de toutes couchettes.

Un extincteur doit se trouver à moins de 1 m du poste de barre.

Les extincteurs doivent être à poste (voir plan "Emplacement extincteurs").

Extincteur, à l'unité, capacité mini 5 A / 34 B.

Pour le Prestige 42 : 20A / 136B (4 extincteurs de cette capacité minimum).



DANGER

- Pour permettre le fonctionnement des extincteurs fixes, il est impératif d'enlever une fois pour toutes la goupille de sécurité qui se trouve sur chaque extincteur.
- Risque d'incendie ou d'explosion pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des systèmes en courant continu ou alternatif (Se reporter au chapitre Électricité).



AVERTISSEMENT

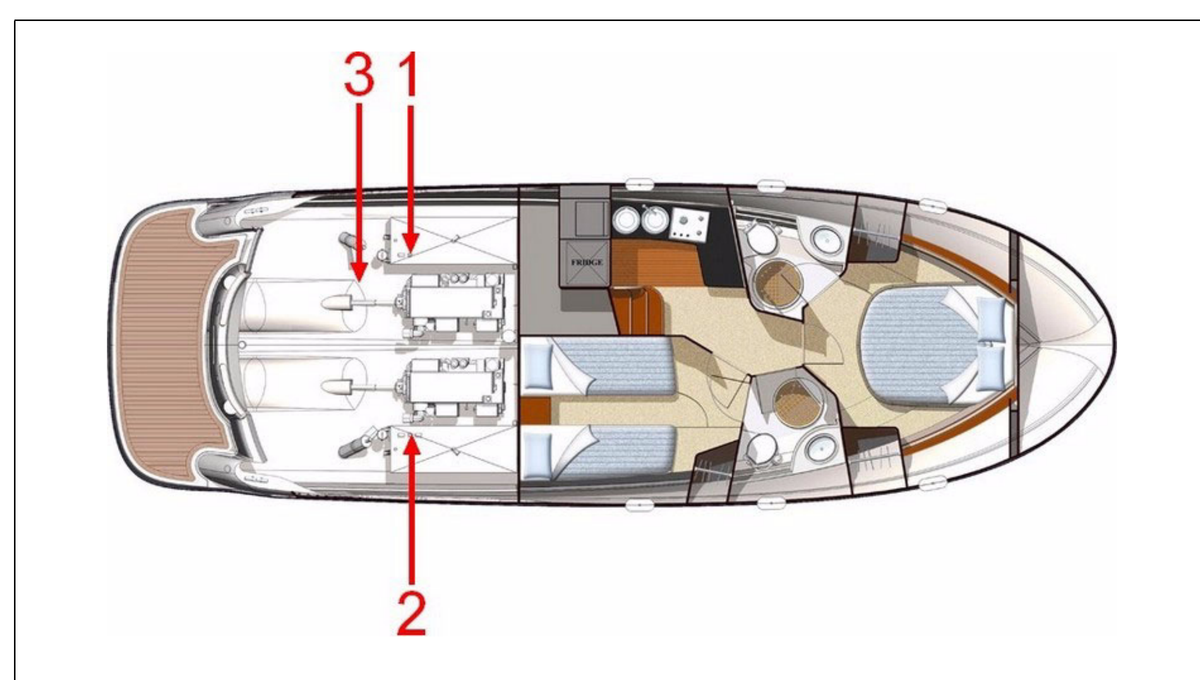
- Ne pas obstruer les passages vers les issues de secours.
- Ne pas obstruer les commandes de sécurité (vannes de fuel, vannes de gaz, interrupteurs électriques).
- Ne pas obstruer des extincteurs placés dans des équipets.
- Ne pas laisser le navire inoccupé avec un réchaud ou un chauffage allumé.
- Ne pas utiliser des lampes à gaz dans le navire.
- Ne pas modifier les systèmes du navire (électrique, gaz ou carburant).
- Ne pas remplir un réservoir ou changer une bouteille de gaz pendant le fonctionnement d'un moteur, un réchaud ou chauffage.
- Ne pas fumer en manipulant des carburants ou du gaz.



AVERTISSEMENT

- N'utiliser les extincteurs au **CO^2** que pour combattre les **feux électriques**.
- Évacuer la zone immédiatement après la décharge pour éviter l'asphyxie.
- Aérer avant d'entrer.

POSITION DES VANNES D'ALIMENTATION CARBURANT



1. Vanne d'ouverture / Fermeture gasoil sur réservoir bâbord
2. Vanne d'ouverture / Fermeture gasoil sur réservoir tribord + Piquage générateur
3. Tirettes de commande à distance fermeture gasoil



Tirettes de commande à distance - Alimentation réservoirs + générateur (Repère 3)



Vanne d'alimentation carburant

NOTA : Même emplacement pour les autres versions d'aménagement.



PROCÉDURE À APPLIQUER EN CAS D'INCENDIE DE CALE MOTEUR :

- Arrêter le moteur.
- Couper l'alimentation électrique et l'alimentation en carburant.
- Boucher les prises d'air moteur, aspiration et extraction.
- Actionner la commande à distance de l'extincteur fixe.
- Attendre.
- Ouvrir les panneaux d'accès pour procéder aux réparations.



Implantation





Fonctionnement

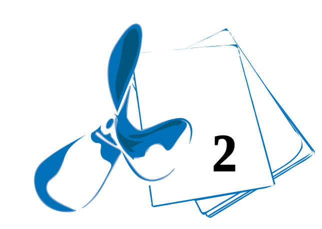
Capacité : 31,5 litres / minute



ASSÈCHEMENT

PROCÉDURE À SUIVRE

- Mettre sous tension les pompes de cale électriques.
- En cas de besoin, actionner la pompe manuelle.
- Déterminer la nature de la fuite en goûtant l'eau, et en tirer les conséquences quant à la démarche à adopter :
  - eau douce = fuite réservoir.
  - eau de mer = voie d'eau extérieure.



POMPES DE CALE ÉLECTRIQUES

Pompe de cale électrique	**Disjoncteur**
Implantation : Planche de plomberie Capacité : 15 litres / minute	
	
Pompe de cale électrique	**Commande**
Implantation : Cabine avant Capacité : 50,5 litres / minute	
	

Fonctionnement :
Les pompes de cale électriques sont reliées au circuit servitudes 12V. Pour permettre leur fonctionnement, il est nécessaire de mettre sous tension le circuit 12V en actionnant les coupe batteries.

La mise sous tension de la pompe de cale électrique s'effectue au tableau électrique.

Sur le tableau électrique, trois positions possibles : OFF / Automatique / Marche forcée.

En position automatique, la pompe se met en route automatiquement grâce à un déclencheur situé dans la zone du puisard ou en fond de coque.

POMPE DE CALE MANUELLE

La pompe de cale manuelle est située dans le cockpit.

Le bras de manoeuvre de la pompe doit rester accessible en toute circonstance.



AVERTISSEMENT

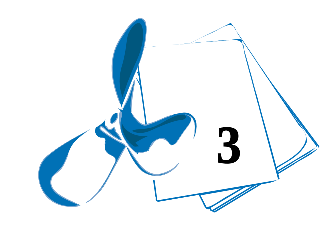
- Le système de pompe de cale n'est pas conçu pour assurer la flottabilité du bateau en cas d'avarie.
- Le système de pompe de cale est destiné à vider l'eau provenant d'embruns ou de fuites, mais absolument pas d'une brèche dans la coque résultant d'une avarie.
- Ne pas laisser les pompes tourner à vide, car cela risque de les détériorer.
- L'eau des cales doit être maintenue à son minimum.
- Vérifier à intervalle régulier le fonctionnement de chaque pompe de cale.

PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ

- Nettoyer les points ou crépines d'aspiration des pompes des débris qui pourraient les obstruer. Si les cloisons étanches isolant les pics avant et arrière sont munies de vannes, celles-ci doivent être maintenues fermées en temps normal et ouvertes uniquement pour vidanger l'eau dans la cale principale.

DIRECTION EN CAS D'AVARIE DE BARRE

Sur un bi-moteur, le système de barre de secours se fait par différence de propulsion des moteurs bâbord/tribord (différence de gaz et/ou avant/arrière).



COQUE

ENTRETIEN DE LA COQUE

CARÉNAGE



SURFACE IMMERGÉE : 35 M²

PRÉCAUTION

- Consulter la capitainerie pour prendre connaissance des conditions d'utilisation de l'eau et de l'aire d'entretien pour nettoyer votre bateau.
- Il est nécessaire de se rapprocher de votre concessionnaire en ce qui concerne les réparations de gel-coat.

PRÉCAUTION

- Lors de l'application de l'anti-fouling, ne pas recouvrir les capteurs d'instrumentation électronique, ni les anodes.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Lors du carénage, vérifier les anodes.
- Voir chapitre "Motorisation".

ENTRETIEN DE LA COQUE

Les matériaux et les équipements de votre bateau ont été sélectionnés pour leur niveau de qualité et leurs performances, mais aussi pour leur facilité d'entretien. Il conviendra néanmoins d'assurer un minimum d'entretien pour protéger votre bateau des agressions extérieures (sel, soleil, électrolyse etc.).

Nettoyer votre bateau à terre de préférence.

Utiliser le moins possible d'agents de nettoyage.

Ne pas utiliser de solvants ou d'agents détergents agressifs. Ne pas rejeter de produit de nettoyage dans l'eau.

CARÉNAGE

La carène de votre bateau devra être recouverte d'une peinture anti-fouling qui empêchera la végétation marine d'y adhérer.

La nature de l'eau où évolue le bateau déterminera le choix de l'anti-fouling ainsi que la fréquence de carénages. N'hésitez pas à prendre conseil auprès de vos professionnels.

Se reporter au chapitre 12 pour les procédures de mise à l'eau.

Avant l'application de l'anti-fouling, ne jamais :

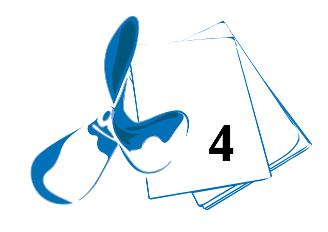
- Faire de sablage.
- Employer des solvants autres que l'alcool éthylique.
- Utiliser de détergents sous pression.
- Utiliser des grattoirs.
- Effectuer des ponçages autres que par une légère abrasion à la main avec un papier à l'eau de grain 400 ou plus (lors de la première application).

Si un nettoyage de l'anti-fouling doit se faire au jet à haute pression :

- La température de l'eau sera maximum de 15 °C.
- La pression maximale du jet sera de 150 bars.
- La distance minimale entre la buse et la coque sera de 10 centimètres.

Respectez scrupuleusement les préconisations du fournisseur lors de l'application de l'anti-fouling.

Toutes ces opérations de carénage pourront être effectuées par votre concessionnaire.



PONT

STABILITÉ

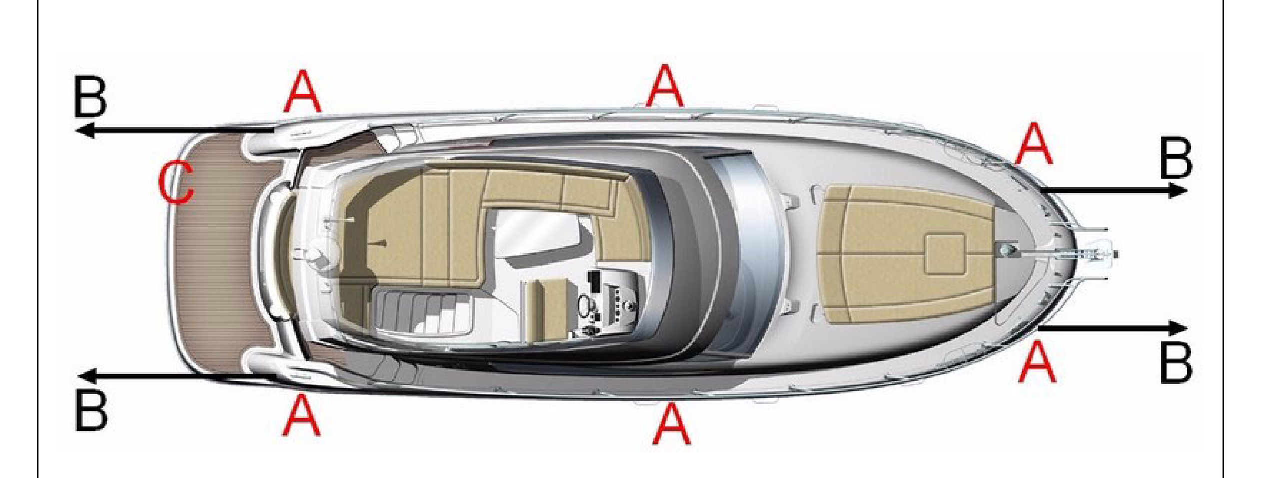
PRÉVENTION DES CHUTES PAR DESSUS BORD

AMARRAGE

REMORQUAGE

MOUILLAGE

ENTRETIEN DU PONT



A. Taquets d'amarrage (Lignes de vie à fixer sur les taquets d'amarrage)

B. Taquets d'amarrage :
- à l'avant, pour être remorqué
- à l'arrière, pour remorquer

C. Échelle de bain (moyen de remonter à bord)



AVERTISSEMENT

La fermeture brutale d'un coffre due à un coup de vent ou à un mouvement du bateau peut générer des blessures.

CONSEIL - RECOMMANDATION

Fermer les panneaux de pont et les hublots avant chaque sortie (y compris la baie coulissante par gros temps).



STABILITÉ

Les vagues déferlantes constituent des dangers importants pour la stabilité et l'envahissement. Fermer les portes et panneaux de descente en cas de mer forte.

En navigation, maintenir les hublots, fenêtres et portes amovibles fermés.

- La stabilité est réduite lorsqu'il est ajouté du poids dans les hauts.
- La stabilité peut être réduite lors d'un remorquage d'un bateau ou lorsque des poids importants sont soulevés à l'aide des bossoirs.

PRÉVENTION DES CHUTES PAR DESSUS BORD

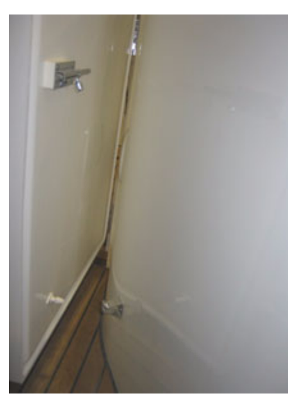
- Certains bateaux sont équipés d'échelle de bain escamotable. L'échelle de bain doit être à poste dès que vous êtes à bord.
- Les parties du pont qui ne doivent pas être utilisées en navigation sont indiquées sur le schéma ci-dessous :
  - Plage arrière
  - Plage avant



Accès - Cockpit

La porte doit rester impérativement fermée en navigation





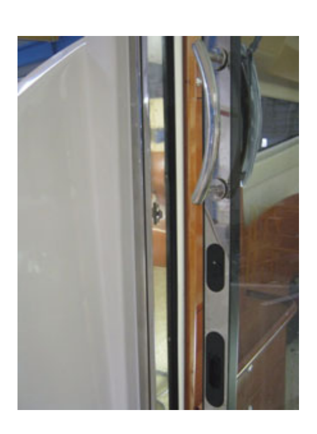
Accès - Flying bridge





Accès - Baie coulissante

A maintenir impérativement bloquée en navigation





AMARRAGE

Pour les manoeuvres d'amarrage, le bateau doit disposer d'aussières en quantité et dimensions suffisantes et adaptées à l'environnement.

- Manoeuvrer toujours au moteur.
- Tenir compte du courant et du vent pour les manoeuvres.
- Protéger au maximum le bateau avec des pare battages de bonnes dimensions.
- Conserver toujours les amarres claires et à poste.
- Manoeuvrer à vitesse réduite.

APRÈS L'AMARRAGE

- Protéger les aussières du ragage à l'aide de fourreaux plastique.
- Tenir compte le cas échéant des variations de hauteur d'eau.



DANGER

- Porter son gilet de sauvetage.
- Par gros temps, porter son harnais de sécurité et s'attacher au bateau.
- En navigation, fermer la ou les portes de filières.
- Ne pas chercher à arrêter le bateau à l'aide du pied, de la main, d'une gaffe ou toute autre partie du corps.

REMORQUAGE

REMORQUEUR

- Effectuer les remorquages à vitesse réduite et en évitant les à-coups.
- Rester particulièrement vigilant lors des envois ou des réceptions de bout de remorquage (risque de prise de bout dans l'hélice).

NOTA : La stabilité peut être réduite lorsqu'on remorque un bateau.

REMORQUÉ

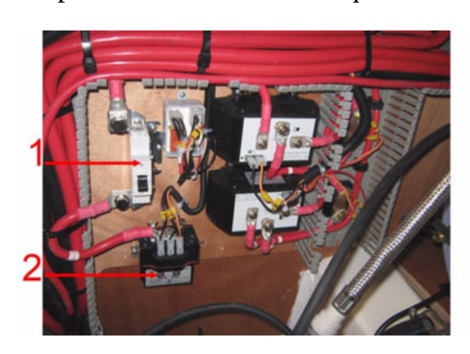
Rester à la barre en veillant à ne pas s'écarter du sillage du remorqueur.

Un remorquage inapproprié peut endommager votre bateau, ne pas remorquer à une vitesse supérieure à 6 noeuds.

GUINDEAU ÉLECTRIQUE - DISJONCTEUR - FUSIBLE



1. Disjoncteur
2. Relais de fonctionnement -
   Implantation : Local technique



Coupes batteries électriques 12V
Commande
Implantation : Placard - Carré bâbord



1. Ferrure d'étrave
2. Guindeau 12V 1000W
3. Ouverture - Baille à mouillage
4. Emplacement pour la manivelle.

5. Barbotin 10mm
6. Télécommande
7. Rangement de la manivelle



Disjoncteur



Commande (montée et descente)



Timonerie intérieure



Timonerie - Fly





AVERTISSEMENT

Éteindre tous les coupe-batteries avant de quitter le bord (Risque de détérioration totale du parc batteries).

MOUILLAGE

En règle générale, mouiller au minimum 3 fois la profondeur d'eau.

MOUILLAGE SANS GUINDEAU

- Mettre le bateau bout au vent et sans vitesse.
- Laisser filer la chaîne en reculant lentement.
- Une fois l'ancre crochée, l'assurer par une marche arrière modérée.
- Assurer le câblot ou la chaîne sur le taquet.

MOUILLAGE AU GUINDEAU ÉLECTRIQUE

- Mettre le moteur du bateau en marche.
- Contrôler la mise sous tension électrique du guindeau (coupe batterie, disjoncteur).
- Utiliser la télécommande pour actionner le guindeau en position descente. Laisser descendre la chaîne en maintenant le bouton descente de la télécommande enfoncé.
- Laisser descendre la chaîne en reculant le plus droit possible et lentement.
- Une fois l'ancre crochée, l'assurer par une marche arrière modérée.
- Assurer le câblot ou la chaîne sur le taquet.

PRÉCAUTION

- Avant d'établir un mouillage, vérifier la profondeur, la force du courant et la nature des fonds marins.
- Les manoeuvres de mouillage au guindeau électrique ne peuvent s'effectuer que moteur en marche.



AVERTISSEMENT

Les manoeuvres au guindeau sont dangereuses :

- Tenir en permanence la ligne de mouillage claire et sans encombre.
- Effectuer les manoeuvres prudemment, avec des gants et toujours chaussé.
- Si votre bateau est équipé de l'option double commande, s'assurer de n'utiliser **qu'une seule** commande à la fois.

MOUILLAGE À MAIN À L'AIDE D'UN GUINDEAU MÉCANIQUE

- Desserrer le frein du guindeau à l'aide de la manivelle située dans le puits à chaîne pour permettre au barbotin de tourner librement et de libérer l'ancre de la ferrure d'étrave
- Resserrer le frein et laisser pendre l'ancre jusqu'à l'endroit du mouillage.
- Amener le bateau bout au vent et sans vitesse.
- Desserrer le frein et laisser filer la chaîne lentement.
- Contrôler la vitesse de descente de l'ancre avec le frein.
- Une fois l'ancre crochée, resserrer le frein et assurer le câblot sur le taquet.

REMONTÉE DU MOUILLAGE

- Serrer le frein du barbotin.
- Vérifier que la chaîne est en position sur le barbotin.
- Remonter lentement, au moteur, sur l'ancre (ne pas se servir du guindeau pour treuiller le bateau).
- Remonter complètement la ligne de mouillage.
- Contrôler visuellement les derniers mètres jusqu'au contact de l'ancre avec le davier.
- Pour un simple changement de mouillage, vérifier la position de l'ancre sur la ferrure d'étrave.
- Pour la navigation, ranger l'ancre dans le puits à chaîne ou sécuriser l'ancre sur son davier.
- Pour les guindeaux électriques, couper l'alimentation sitôt le mouillage remonté.

MOUILLAGE ARRIÈRE

Les manoeuvres de mouillage arrière s'effectuent moteur débrayé.

- Amarrer le câblot sur le taquet d'amarrage à la longueur souhaitée.
- Laisser filer le mouillage lentement.
- Prendre garde de ne pas endommager les hélices et les safrans.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Rincer le guindeau et la ligne de mouillage à l'eau douce après chaque sortie en mer.
- Se reporter à la notice du constructeur pour l'entretien de début ou de fin de saison du guindeau.
- Surveiller le rayon d'évitement une fois le bateau mouillé.

ENTRETIEN DU PONT



Nettoyer votre bateau à terre de préférence.

Utiliser le moins possible d'agents de nettoyage.

Ne pas utiliser de solvants ou d'agents détergents agressifs (Se reporter au chapitre 3 "Coque").

Ne pas rejeter de produit de nettoyage dans l'eau.

Brosser régulièrement le pont à l'aide d'un dégraissant-shampooing et à l'eau douce.

ACCASTILLAGE

- Rincer abondamment à l'eau douce tous vos équipements.
- Rincer abondamment et fréquemment les poulies et réas à l'eau claire.
- Nettoyer et polir avec le "Rénovateur chrome et inox Jeanneau" (fourni dans la valise d'entretien) les aciers inoxydables qui présentent des petites piqûres ou alvéoles d'oxydation

BOISERIES EXTÉRIEURES

Nettoyer régulièrement les boiseries à l'eau douce et à l'aide d'une éponge (si besoin, ajouter un savon non agressif).

PLEXIGLAS

- Rincer le plexiglas à l'eau douce.
- Utiliser une pâte à polir pour les rayures fines.
- Consulter votre concessionnaire pour les rayures profondes.

INOX

Un inox n'est pas inaltérable et demande un minimum d'entretien :

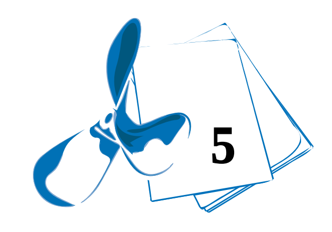
- Privilégier des outils chromés pour toute manipulation sur l'inox.
- Reconstituer régulièrement le film protecteur avec une pâte à passiver (consulter votre concessionnaire).

PRÉCAUTION

- Consulter la capitainerie pour prendre connaissance des conditions d'utilisation de l'eau et de l'aire d'entretien pour nettoyer votre bateau.
- Ne pas utiliser de solvant, alcool, acétone sur le plexiglas.

CONSEIL - RECOMMANDATION

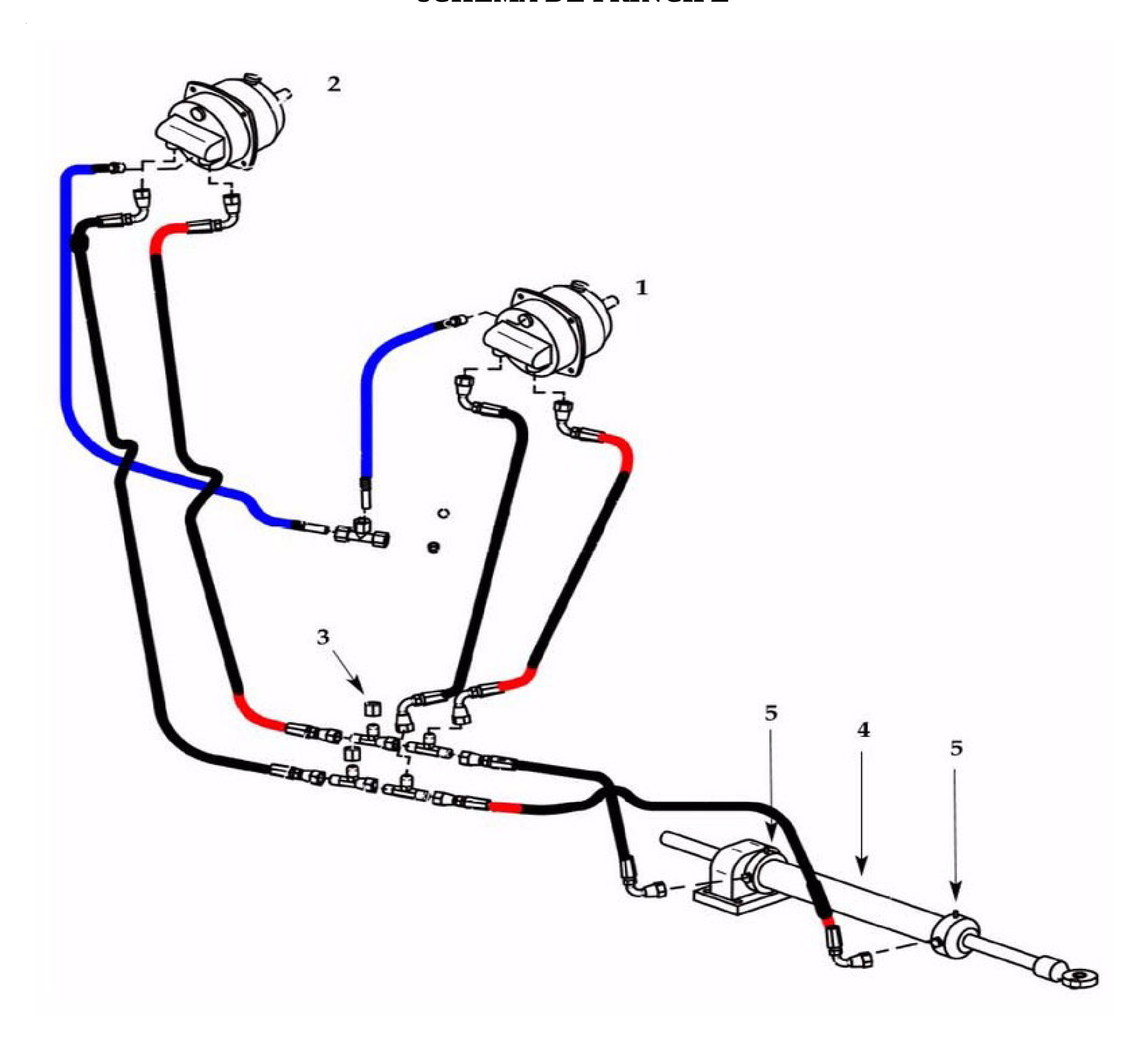
- N'utiliser que des produits du type de ceux qui sont contenus dans la valise d'entretien livrée avec le bateau.
- Ne pas utiliser de nettoyeur haute pression.



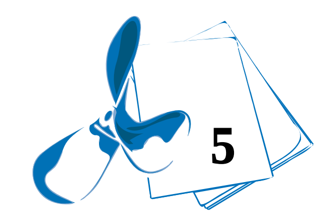
SYSTÈME DE DIRECTION

APPAREIL À GOUVERNER

SCHÉMA DE PRINCIPE



REP	Désignation
1	Pompe hydraulique : Flying bridge
2	Pompe hydraulique : Timonerie intérieure
3	Branchement pilote (Option)
4	Vérin hydraulique
5	Purge de vérin



ENTRETIEN DU SYSTÈME HYDRAULIQUE :

Sur ce type d'installation il convient de :

- Vérifier de temps en temps le niveau d'huile des pompes.
- Tous les 3 ou 4 ans, faire la vidange de l'installation. Refaire le plein avec de l'huile propre et purger l'installation.

PURGE DU CIRCUIT HYDRAULIQUE

PRÉCAUTION

- Bien respecter l'ordre des opérations ci-dessous.
- Attendre que l'huile de purge ne soit plus émulsionnée pour la réutiliser.

1. Pompe :

Placer un réservoir d'environ 2 litres sur l'orifice de remplissage et le remplir d'huile (Dexron II ou viscosité ISO32)) suivant l'huile déjà utilisée dans le circuit. Pendant l'opération de purge, maintenir en permanence le réservoir rempli d'huile.

2. Vérin :

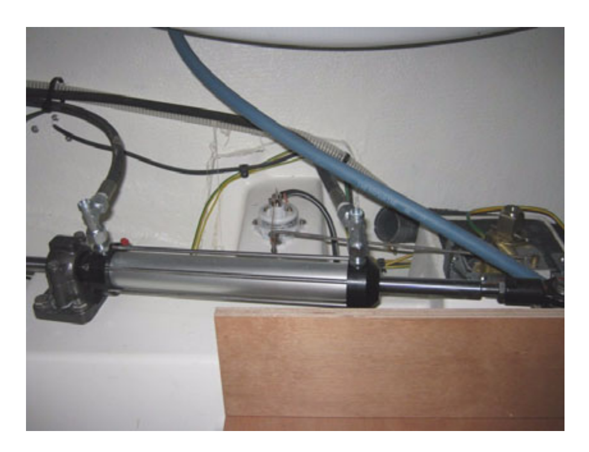
Dévisser les purges de 2 ou 3 tours et les relier à un récipient.Tourner la barre à roue dans un sens puis dans l'autre jusqu'à ce que l'huile soit débarrassée de l'air. Refermer les purges.

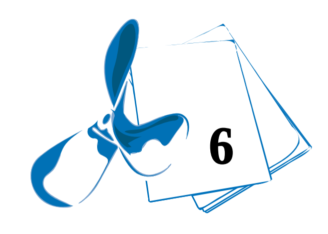
3. Pompe :

Faire le niveau environ 20 mm en dessous du bouchon de remplissage. Après une dizaine d'heures de fonctionnement, vérifier le niveau d'huile.

ACCÈS AUX ORGANES DE DIRECTION - COFFRE DE COCKPIT



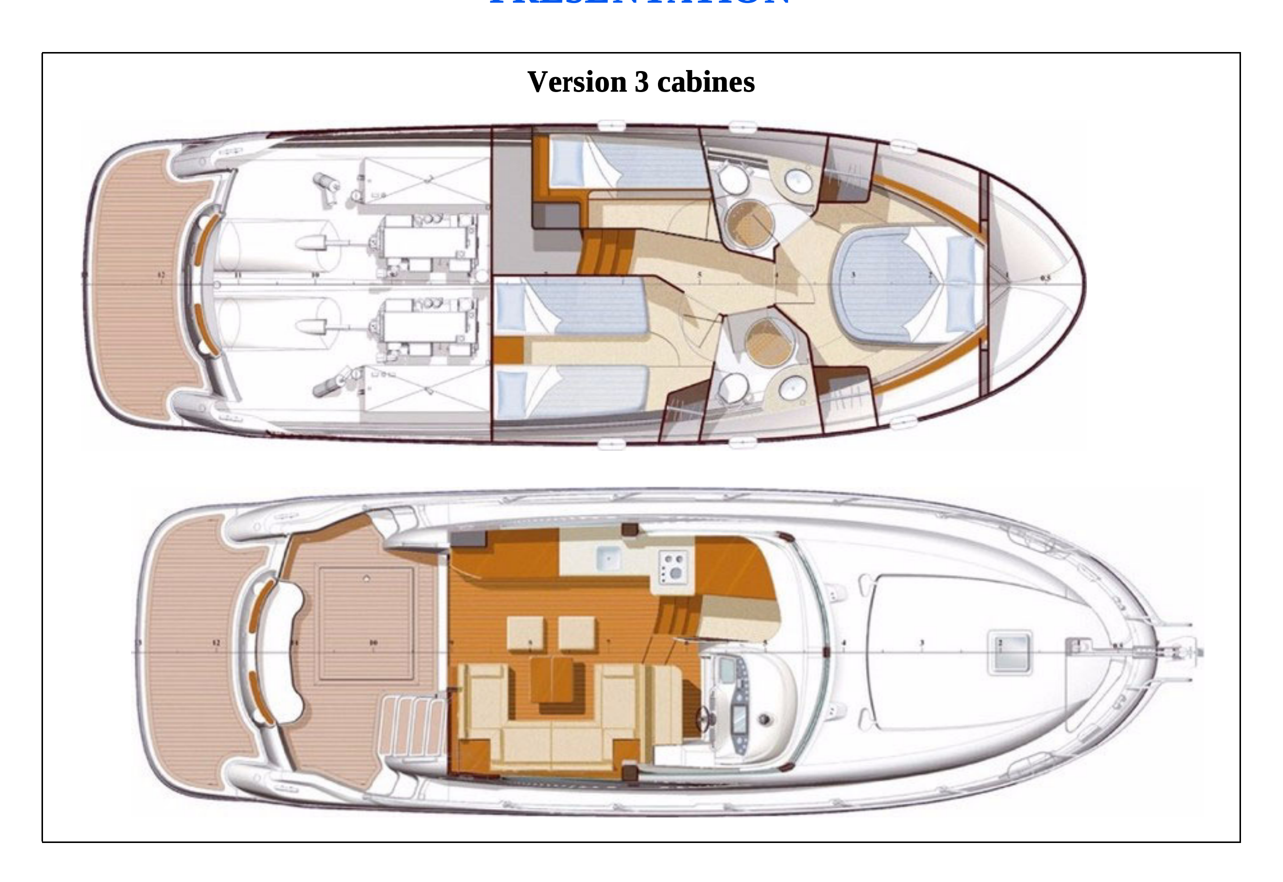




AMÉNAGEMENTS

PRÉSENTATION

Version 3 cabines



Version 2 cabines

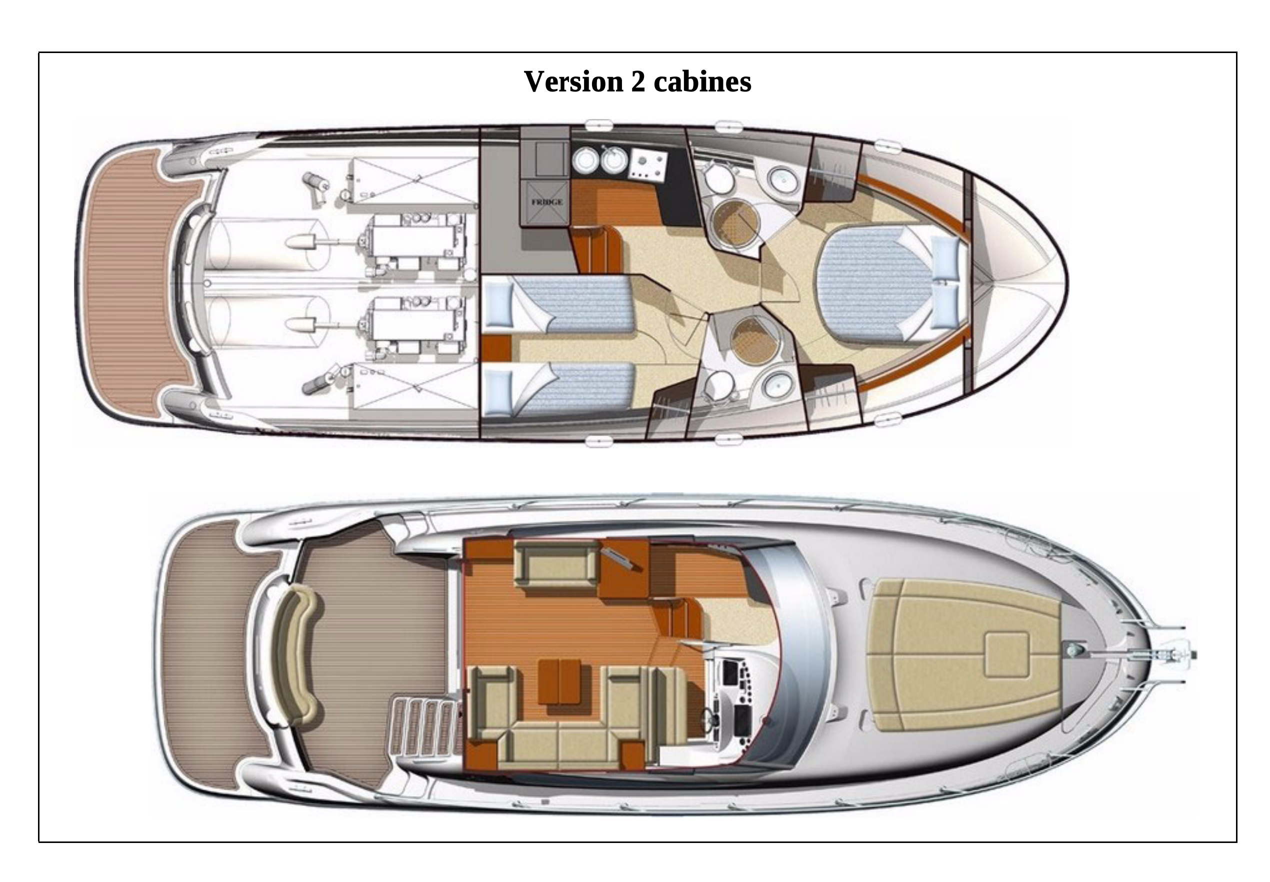


TABLE DE CARRÉ





ENTRETIEN DE L'INTÉRIEUR

INTÉRIEUR

- Profiter du beau temps pour aérer les coussins de banquettes et couchettes.
- Relever les coussins en cas d'absence prolongée.
- Protéger l'intérieur du bateau des rayons UV à l'aide des rideaux d'occultation.
- Ramasser soigneusement les miettes de pain.
- Veiller à la propreté et à l'assèchement des fonds.
- Installer dans le carré un déshumidificateur d'atmosphère en laissant les portes des cabines et des rangements ouvertes (placards, glacières).
- Dégivrer régulièrement les frigos.
- Lors d'absences prolongées, laisser ouvertes les portes de glacière et frigo pour éviter les moisissures.

VERNIS INTÉRIEUR

- Rincer le vernis intérieur à l'eau douce additionnée de dégraissant-shampooing.
- Polir le vernis intérieur à l'aide d'une peau de chamois.

ENTRETIEN DES TISSUS

DÉTACHAGE

- Tamponner à l'aide d'un chiffon propre.
- Détacher avec un solvant versé sur un chiffon propre. Ne jamais verser le solvant directement sur la tache.
- Frotter avec un chiffon propre et sec.
- Brosser le tissu à contresens.
- Passer l'aspirateur lorsque le tissu est sec.

TISSUS P.V.C. OU TISSUS ENDUITS

- Utiliser une éponge et de l'eau savonneuse (type savon de Marseille).
- Pour les taches rebelles, essuyer par tamponnage, sans frotter, avec un tissu imprégné de white-spirit.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Nettoyer votre bateau à terre de préférence.
- Utiliser le moins possible d'agents de nettoyage.
- Ne pas rejeter de produit de nettoyage dans l'eau.
- Rentrer la sellerie amovible lorsque le bateau n'est pas utilisé.
- Poser les tauds/bâches de protection sur les selleries fixées à demeure.
- Repérer chaque housse et mousse lors du démontage.

PRÉCAUTION

- Pour les tissus PVC, proscrire tout solvant ou produit à base de solvant (alcool pur, acétone, trichloréthylène).

JACQUARD 100% POLYESTER / DRALON

Si le tissu n'est pas démontable :

- Passer l'aspirateur.
- Nettoyer avec de la mousse synthétique (se reporter à la notice d'utilisation du produit).

Si le tissu est démontable :

- Laver à la main avec une lessive courante à 30° C.

Dans les deux cas, le nettoyage à sec est possible. Nettoyer rapidement les taches avec un chiffon humide.

JACQUARD COTON

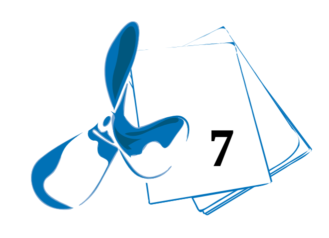
- Nettoyer à sec.
- Ne pas repasser.
- Ne pas employer de chlore.
- Détacher avec de l'essence rectifiée.

ALCANTARA

- Laver à l'eau tiède avec un savon au pH neutre.
- Laisser sécher naturellement.
- Nettoyer à sec au perchloréthylène.

CUIR

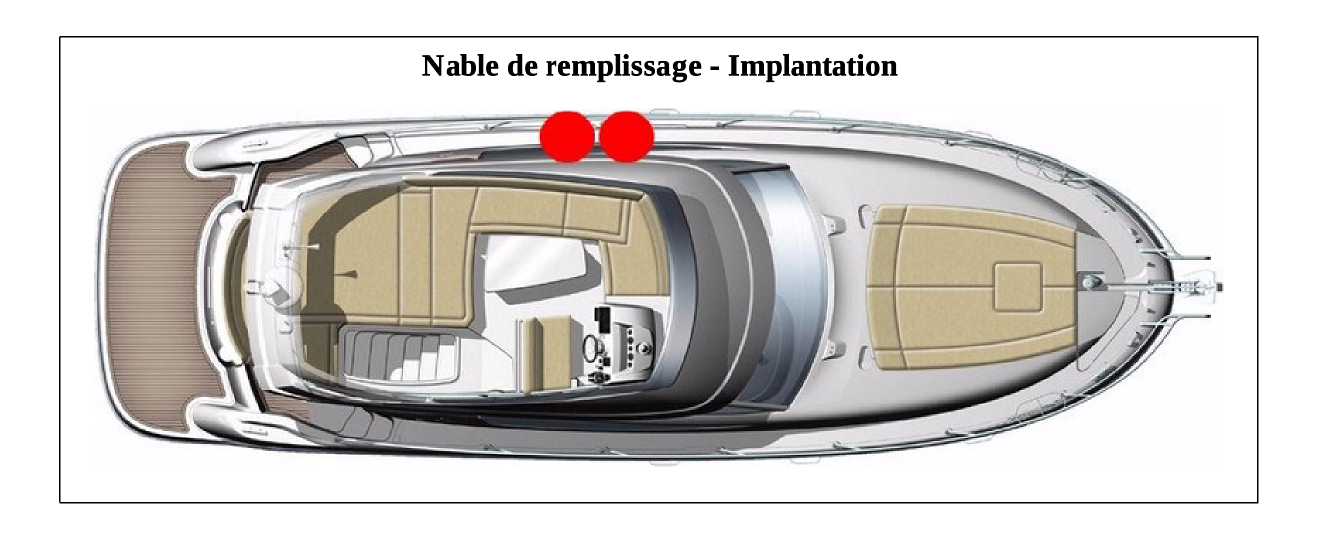
- Utiliser une crème spéciale cuir pour l'entretien courant.
- Ne pas utiliser de détergent.
- Ne pas utiliser de produits à base de silicone.
- Nettoyer à l'aide d'une éponge et d'eau savonneuse.
- Détacher les traces de stylo à bille avec de l'alcool à brûler.
- Détacher les taches de graisse en appliquant de la poudre absorbante (ex. : talc).



EAU ET EAUX NOIRES

REMPLISSAGE - RÉSERVOIRS D'EAU

Nable de remplissage - Implantation



Capacité des réservoirs d'eau : 200 l + 320 l
Implantation

Jauge - Implantation : Timonerie intérieure





AVERTISSEMENT

La capacité nominale des réservoirs ne peut être totalement utilisable en fonction de l'assiette et du chargement du bateau. Il est recommandé de conserver une réserve de 20%.

RÉSERVOIR D'EAU

UTILISATION

Pour prévenir toute erreur de manipulation, ne pas effectuer les remplissages d'eau et de carburant en même temps.

Lors des remplissages, éviter toute manutention de produit polluant à proximité des nables.

Ouvrir et fermer les bouchons de nable à l'aide de la clé appropriée.

Vérifier l'état des joints des bouchons de nable lors du remplissage.

Les réservoirs sont équipés de sorties de trop plein avec mise à air libre.

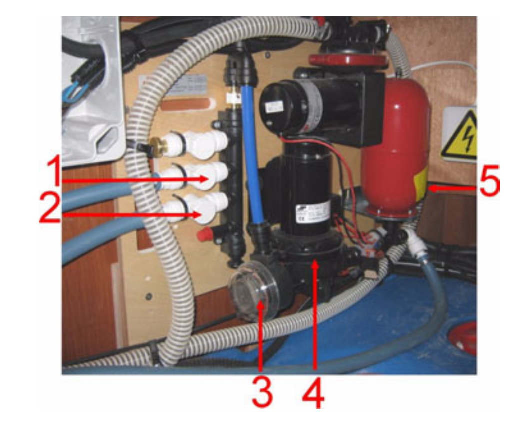
Ne jamais enfoncer le tuyau de remplissage d'eau profondément dans le circuit afin d'éviter toute surpression dans les circuits.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Surveiller la qualité de l'eau pour le remplissage. Vérifier si l'eau est potable.
- Il est possible de stériliser les réservoirs à l'aide d'une pastille de clonazone (vente en pharmacie).
- En cas d'inactivité prolongée, purifier réservoirs et canalisations avec de l'acide acétique (ou du vinaigre blanc).
- Pour l'hivernage, consulter le chapitre 12.

Accès : Local technique

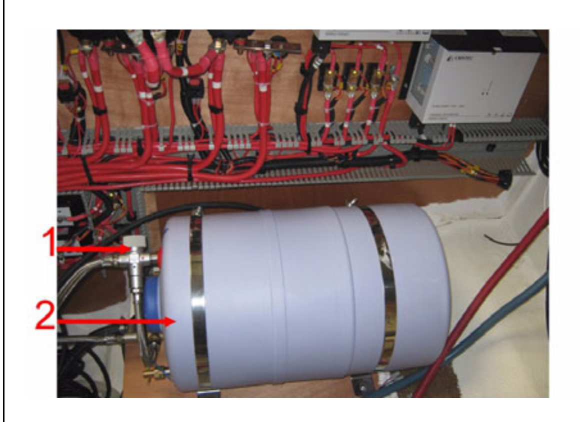


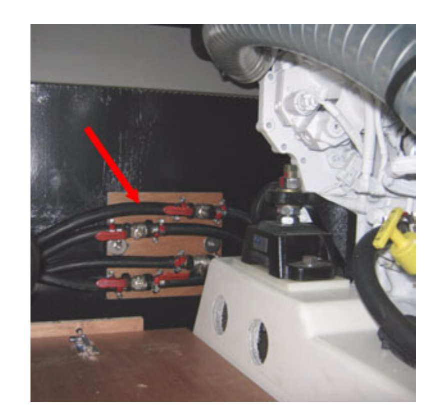


Disjoncteur - Groupe d'eau
Implantation : Timonerie intérieure

1. Robinets d'alimentation - Réservoir bâbord
2. Robinets d'alimentation - Réservoir tribord
3. Filtre
4. Groupe d'eau 12V
5. Vase d'expansion

Chauffe-eau
Implantation : Local technique





1. Mitigeur thermostatique
2. Chauffe eau 40L 220V

Vanne d'alimentation moteur / Chauffe-eau
Implantation : Compartiment moteur
Cette vanne permet d'isoler un circuit défectueux

PRÉCAUTION

- Ne jamais faire fonctionner l'appareillage de circuit d'eau lorsque la vanne est fermée ou lorsque le réservoir est vide (risque de détérioration du matériel électrique).
- Surveiller l'état du filtre à eau (voir les prescriptions du constructeur).
- Fermer les robinets des réservoirs vides.



Douchette de pont







1. Mitigeur
2. Douchette de pont

Prise d'eau douce de quai





Prise d'eau douce de quai : Utilisation

Un clapet anti-retour dans le circuit de distribution permet d'utiliser l'eau du quai directement, sans ouvrir de vanne.



AVERTISSEMENT

Pour éviter le gel lors de grand froid et/ou la saison d'hivernage, purger les circuits d'eau de la douchette de cockpit.
Fermer l'eau du quai avant de quitter le bord

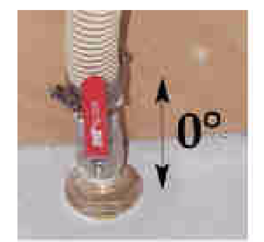
CIRCUIT ÉVACUATION EAUX USÉES

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Vérifier régulièrement le bon fonctionnement et l'étanchéité des vannes et des passe-coques.
- Fermer les vannes lorsque le circuit d'eau n'est pas utilisé.
- Vérifier visuellement le débit des pompes à eau.
- Contrôler le serrage des colliers et des raccords de tuyauterie souple.
- Surveiller l'état des joints.
- S'assurer périodiquement de la parfaite propreté de la crépine et de la cale.
- Couper immédiatement le circuit électrique dans le cas où une pompe fonctionne alors que toutes les alimentations en eau sont fermées.
- Contrôler le circuit d'eau et neutraliser la panne.



Passe-coque fermé



Passe-coque ouvert



UTILISATION

L'écoulement des eaux usées de l'évier, des lavabos et des WC est assuré par des passe-coques munis de vannes quart de tour (vanne fermée lorsque la poignée de la vanne est perpendiculaire au tuyau, vanne ouverte lorsque la poignée de la vanne est dans l'axe du tuyau).

Toutes les varangues possèdent des trous (anguillers) pour l'écoulement de l'eau.

Une gatte étanche sous le moteur reçoit les éventuelles fuites d'huile.

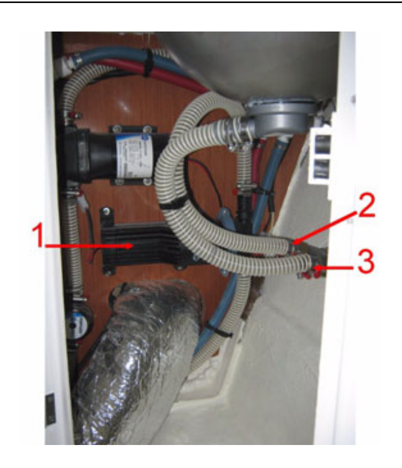
Un puisard principal situé au-dessus du lest reçoit l'eau provenant des fonds.

Le puisard est vidé partiellement par une pompe électrique ou par la pompe manuelle. Assécher régulièrement le puisard à l'aide d'une éponge.

Fermer les vannes et les robinets après utilisation.

ÉVACUATION SALLES D'EAU

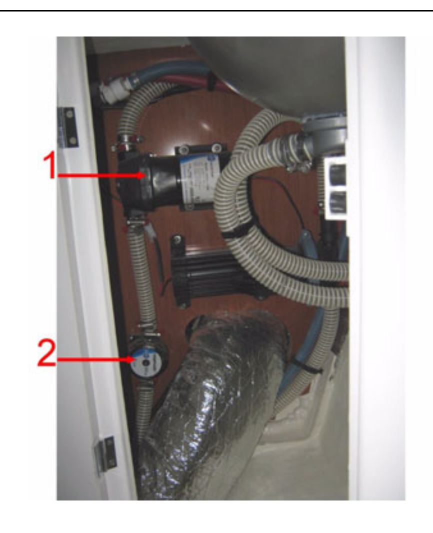
Douche **Bonde - Évacuation**	**Commande** **Pompe d'évacuation douche**
	



1. Pompe d'évacuation douche
2. Évacuation douche
3. Évacuation lavabo

ÉVACUATION EAUX NOIRES - WC

FONCTIONNEMENT DES WC QUIET FLUSH 12V





1. Pompe à eau de mer 12V
2. Filtre

Commande



AVERTISSEMENT

Se reporter à la notice du constructeur pour le fonctionnement et l'entretien.

UTILISATION DES WC MARINS

Avant utilisation des WC, vérifier l'ouverture des vannes de prise d'eau et d'évacuation.

Pour vider la cuvette :

- Placer le levier de commande de la pompe en position inclinée (FLUSH).
- Actionner la pompe.

Pour assécher la cuvette :

- Remettre le levier en position verticale (DRY).
- Actionner la pompe.

Pour éviter de boucher les WC, n'utiliser que du papier absorbant en quantité raisonnable.

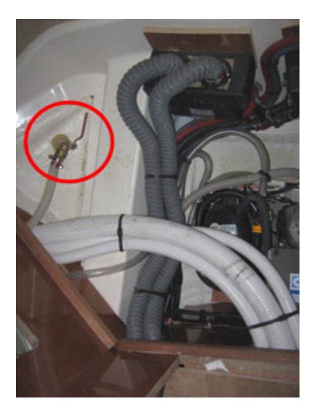
Prévoir un rinçage régulier des WC à l'eau douce.
Fermer les vannes après chaque usage (particulièrement lorsque le bateau est inoccupé).



CONSEIL - RECOMMANDATION

- Lors des stationnements au port, utiliser (si elles existent) les installations sanitaires de la capitainerie.
- L'interdiction de rejet des eaux noires dans certains ports ou pays nécessite l'usage du réservoir à matières fécales (RMF).

PRISES - EAU DE MER - WC

WC - Bâbord Implantation : Cabine avant	WC - Tribord Implantation : Cabine avant
	

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

- Se tenir informé des règlements locaux de respect de l'environnement et de suivre les codes de bonne pratique.
- Ne pas décharger le contenu du réservoir de matières fécales près des cotes ou dans des zones interdites.
- Utiliser les systèmes de pompage des ports ou des marinas pour vider le contenu des réservoirs matières fécales avant de quitter le port.
- Renseignez-vous sur les règlementations internationales contre la pollution en milieu marin (Marpol) et respectez-les autant que possible.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Vidanger l'ensemble du circuit eaux noires avant le stationnement du bateau sous des températures négatives.

RÉSERVOIR À MATIÈRES FÉCALES



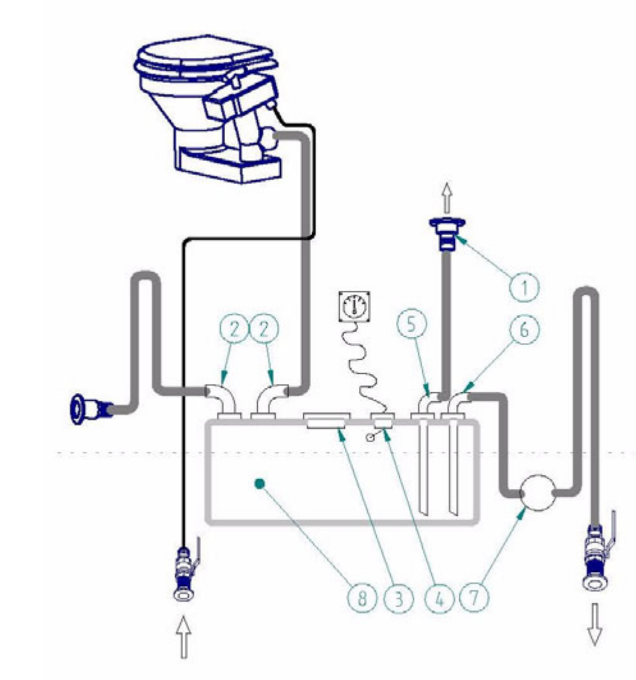
Implantation : Sous la coursive
Capacité : 120 l



AVERTISSEMENT

- La capacité nominale des réservoirs ne peut être totalement utilisable en fonction de l'assiette et du chargement du bateau. Il est recommandé de conserver une réserve de 20%.

SCHÉMA DU RÉSERVOIR MATIÈRES FÉCALES



1. Nable (Évacuation pont)
2. Passe-coque - coudé
3. Trappe de visite
4. Jauge électrique
5. Plongeur coudé
6. Plongeur coudé
7. Macérateur
8. Réservoir à eaux noires



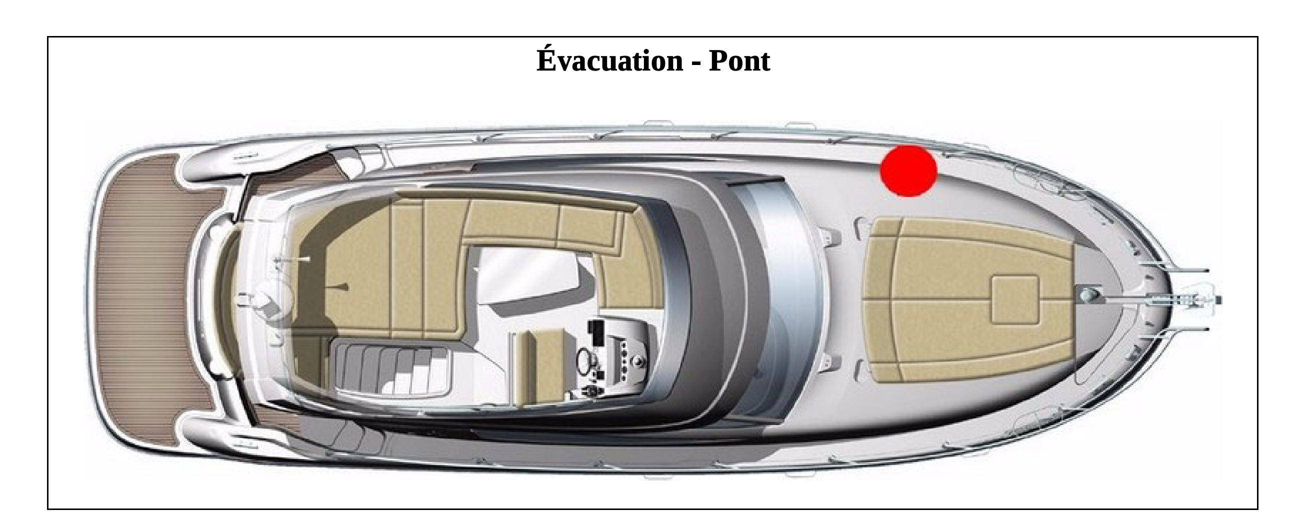
Implantation : Salle d'eau
1. Jauge - Réservoir à eaux noires
2. Commande évacuation réservoir à la mer



Implantation : Coursive
(il est impératif d'ouvrir la vanne avant d'enclencher la pompe)
1. Macérateur (Pompe 12V)
2. Clapet anti-retour
3. Vanne d'évacuation WC à la mer



Évacuation - Pont



UTILISATION DES WC MARINS ÉQUIPÉS DE RÉSERVOIR DE MATIÈRES FÉCALES (RMF)

Ouvrir la vanne de prise d'eau (poignée de vanne dans l'axe du tuyau).

Pour un rejet direct à la mer : Ouvrir la vanne d'évacuation.

Pour un stockage des matières fécales dans le réservoir : S'assurer que la vanne d'évacuation est fermée (poignée de vanne perpendiculaire au tuyau).

Pour vider la cuvette, placer le levier de commande de la pompe en position inclinée (FLUSH) et actionner la pompe.

Pour assécher la cuvette, mettre le levier en position verticale (DRY) et actionner la pompe.

Pour éviter de boucher les WC :

- N'utiliser que du papier absorbant en quantité raisonnable.
- Prévoir un rinçage régulier du système à l'eau douce.
- Conserver toujours un peu d'eau en fond de cuvette pour éviter les odeurs

Pour vider le réservoir :

- Dans une zone autorisée, ouvrir la vanne d'évacuation.
- Dans un port équipé d'un système d'aspiration de déchets organiques, introduire le tuyau d'aspiration dans le réservoir par le nable de pont. Enclencher la pompe du système d'aspiration. L'ouverture et la fermerture des nables s'effectuent à l'aide d'une clé appropriée. Lorsque le réservoir est vidé, vérifier l'état du joint du bouchon et refermer le nable.



AVERTISSEMENT

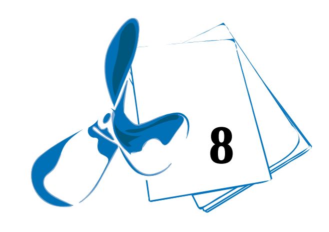
- Renseignez-vous sur la législation en vigueur dans votre pays ou dans votre port, concernant le rejet des matières fécales en mer.

PRÉCAUTION

- Fermer les vannes après chaque usage et surtout lorsque personne n'est à bord.

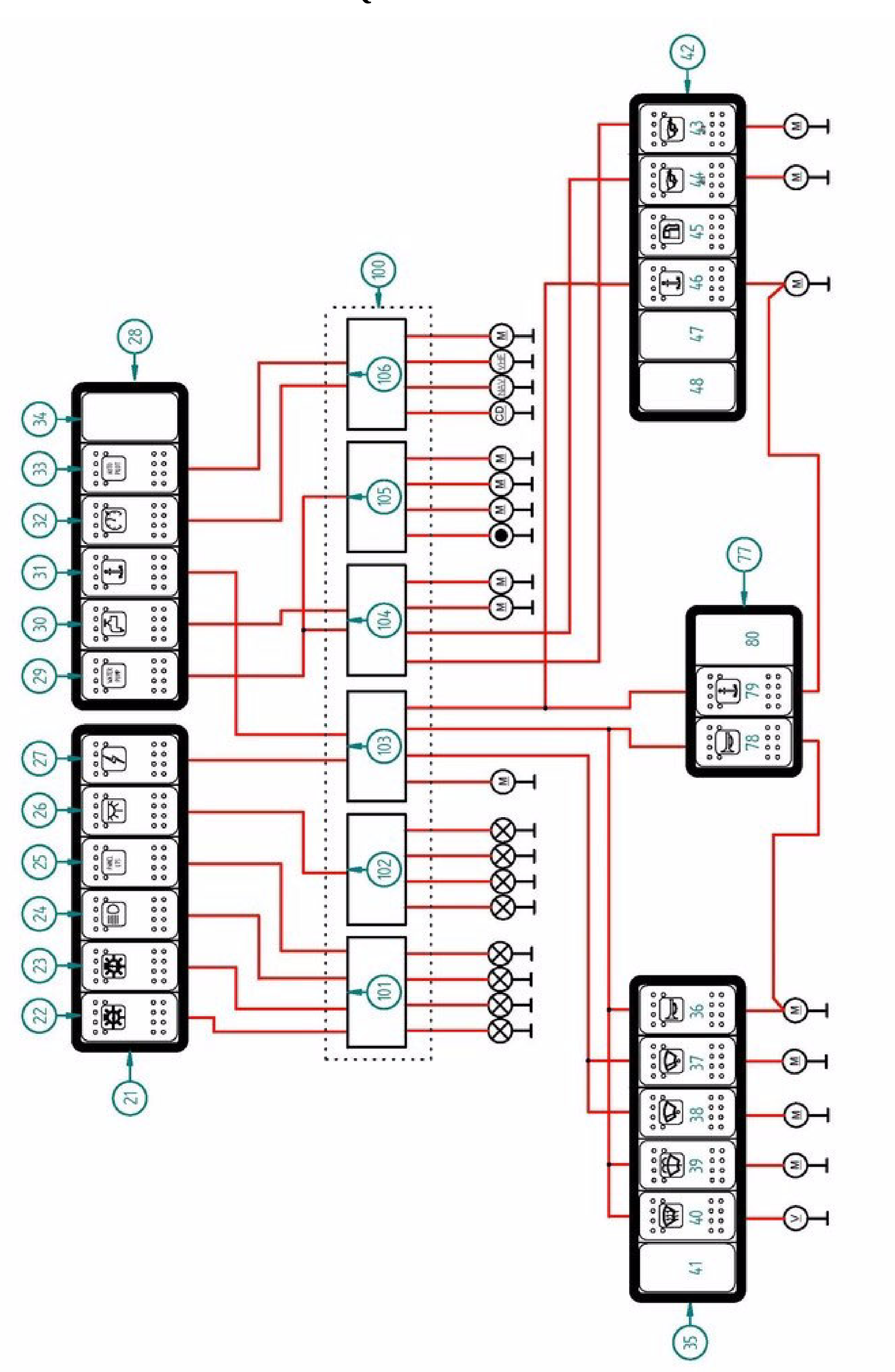
PRÉCAUTION

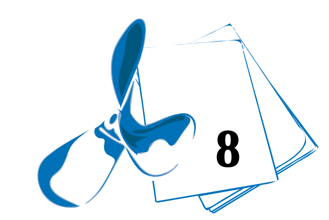
- Contrôler régulièrement le niveau du réservoir. Une trop forte pression due à un niveau trop élevé peut provoquer des fuites ou des désagréments plus prononcés.



ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

SYNOPTIQUE TABLEAU DE BORD





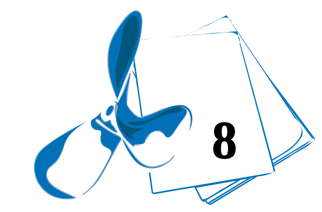
REP	Désignation
21	Ensemble N°1 de commande de disjoncteurs
22	Commande disjoncteur - Feux de route
23	Commande disjoncteur - Feu de mouillage
24	Commande disjoncteur - Projecteur de pont
25	Commande disjoncteur - Éclairage instrumentation
26	Commande disjoncteur - Éclairages
27	Commande disjoncteur - Confort bord
28	Ensemble N°2 de commande de disjoncteurs
29	Commande disjoncteur - Pompes de cale
30	Commande disjoncteur - Groupe d'eau
31	Commande disjoncteur - Commande guindeau électrique
32	Commande disjoncteur - Instrument de navigation
33	Commande disjoncteur - Pilote automatique
34	Libre
35	Ensemble N° 1 d'interrupteurs timonerie
36	Interrupteur - Klaxon
37	Interrupteur - Essuie-glace - Tribord
38	Interrupteur - Essuie-glace - Bâbord
39	Interrupteur - Lave glace
40	Interrupteur - Désembueur (2 vitesses)
41	Libre
42	Ensemble N° 2 d'interrupteurs timonerie
43	Interrupteur - Pompe de cale - Arrière (marche forcée)
44	Interrupteur - Pompe de cale - Avant/Centre (marche forcée)
45	Interrupteur - Jauge carburant
46	Interrupteur - Guindeau (montée et descente)
47	Libre
48	Libre
77	Ensemble d'interrupteurs - Flying bridge
78	Interrupteur - Klaxon
79	Interrupteur - Guindeau - (montée et descente)
80	Libre
100	Bloc de disjonction bord
101	Carte de disjonction A + Détails par carte de la position :
	• Des cavaliers de configuration
	• Des fils de commande des disjoncteurs
	• Des fils de retour voyants des interrupteurs
102	Carte de disjonction B + Détails par carte de la position
103	Carte de disjonction C + Détails par carte de la position
104	Carte de disjonction D + Détails par carte de la position
105	Carte de disjonction E + Détails par carte de la positionn
106	Carte de disjonction F + Détails par carte de la position

INFORMATIONS GÉNÉRALES

TABLEAU ÉLECTRIQUE

Le tableau de connexions électriques est sans entretien courant. Dans le cas où un appareil électrique n'est pas alimenté, vérifier :

- L'alimentation générale (batteries, coupe-batteries).
- Les interrupteurs et disjoncteurs placés sur la ligne.
- L'appareillage électrique concerné.
- Les disjoncteurs sont réarmables en enclenchant l'interrupteur de l'appareil concerné au tableau sur la timonerie.



CIRCUIT ÉLECTRIQUE 12 V

PRÉCONISATION GÉNÉRALE

- Ne jamais travailler sur une installation électrique sous tension.
- Les batteries doivent être soigneusement arrimées.
- Ne pas obstruer les conduits de ventilation des batteries, certaines dégagent de l'hydrogène ce qui présente un risque d'explosion.
- Les batteries doivent être manipulées avec précaution. En cas de projection d'électrolyte, rincer abondamment la partie du corps entrée en contact et consulter un médecin.
- Pour éviter un court circuit entre les deux pôles de la batterie, ne pas stocker d'objets conducteurs à proximité des batteries (outils métalliques,...).
- Lors du chargement des batteries et de leur connexion / déconnexion, couper le circuit électrique à l'aide des coupes-batterie.
- Ne jamais modifier les caractéristiques des appareils de protection contre les surintensités.
- Ne jamais modifier une installation. Faire appel à un technicien qualifié en électricité marine.
- Ne jamais installer ou remplacer les appareils (ou tout matériel électrique) par des composants excédant la capacité (l'ampérage) du circuit (Watt pour les ampoules).
- Ne pas laisser le navire sans surveillance quand l'installation électrique est sous tension
- Certains luminaires représentent une source de chaleur importante, prendre garde aux objets environnants.

A noter, les fils du circuit 12 V sont rouges pour le plus et noirs pour le moins..



AVERTISSEMENT

- Manipuler les batteries avec précaution (se reporter aux prescriptions du constructeur.
- En cas de projection d'électrolyte, rincer abondamment la partie du corps entrée en contact. Consulter un médecin.
- Ne pas toucher les terminaux de la batterie (risque de choc électrique).

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Maintenir les batteries propres et sèches pour éviter les risques d'usure prématurée.
- Vérifier périodiquement le niveau de l'électrolyte. Rajouter au besoin de l'eau déminéralisée.
- Serrer et entretenir les cosses sur bornes en les graissant régulièrement.
- Débrancher les batteries pour l'hivernage ou pour de longues périodes d'inactivité.

DÉTAIL DES COMMANDES COUPE BATTERIES ÉLECTRIQUES 12V DC

Implantation - Carré Arrière bâbord



1. Commande - Positif servitudes
2. Commande - Négatif commun
3. Commande - Positif - Moteur tribord
4. Commande - Positif - Moteur bâbord

Mise en route

- Positionner la clé sur ON
- Appuyer sur chaque interrupteur (bord, négatif et moteur), maintenir la pression 2 secondes sur les interrupteurs
- Les voyants ON s'allument (les coupe batteries sont enclenchés)

Arrêt

- Appuyer sur chaque interrupteur (bord, négatif et moteur), maintenir la pression 2 secondes sur les interrupteurs
- Les voyants OFF s'allument (les coupe batteries sont éteints)
- Positionner la clé sur OFF

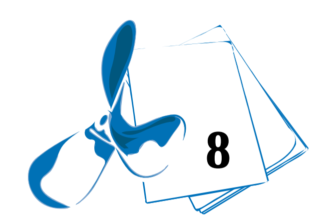
Observation

- La position OFF de la clé interdit toutes manipulations des interrupteurs (bord, négatif et moteur) que les voyants soient OFF ou ON



AVERTISSEMENT

- Ne jamais travailler sur une installation électrique sous tension.

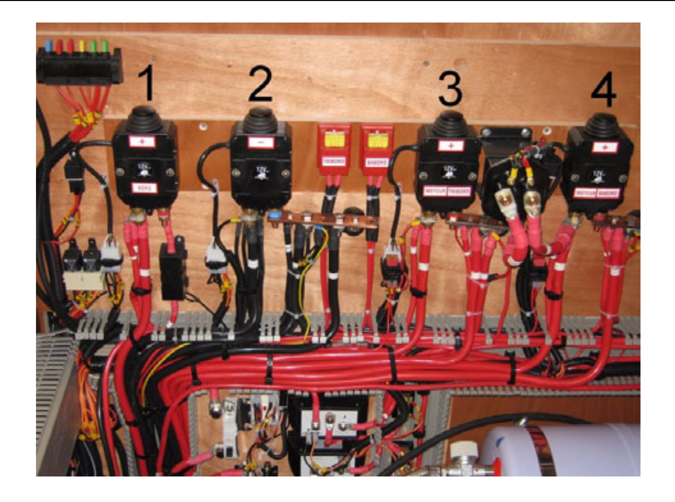


PRÉCAUTION

- Couper le circuit électrique à l'aide des coupes-batterie lorsque le bateau est inoccupé.
- Ne jamais laisser le navire sans surveillance lorsque l'installation électrique est sous tension.
- Couper le circuit électrique à l'aide des coupes-batterie et disjoncteurs avant d'accéder aux façades arrières des tableaux électriques.
- Contrôler le niveau d'eau des batteries au plomb avec entretien.

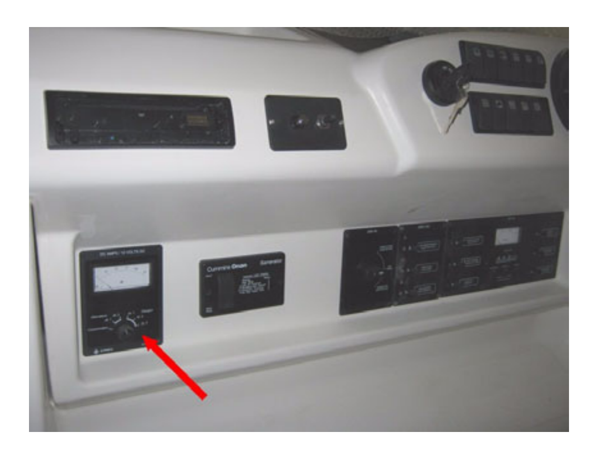
CONSEIL - RECOMMANDATION

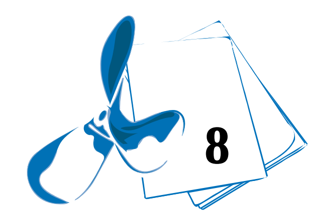
- Il est conseillé d'éteindre tous les appareils électroniques avant d'éteindre les coupe batteries.
- Eteindre tous les coupe-batteries lorsque le bateau est inoccupé (Risque de détérioration totale du parc batteries).



1. Coupe batterie "positif servitudes"
2. Coupe batterie "négatif commun"
3. Coupe batterie "Positif - Moteur tribord"
4. Coupe batterie "Positif - Moteur bâbord"

NOTA : Il est possible d'appuyer manuellement sur le haut du coupe batterie pour la mise en route en cas de problème électrique.

Implantation des batteries Parc moteur : 2 x 140A Implantation : Compartiment moteur 	**Chargeurs de batteries 12V 25A** Implantation : Local technique 
Parc - Servitudes 4 x 110A Implantation : Coffre de cockpit tribord 	**Commande :** Tableau électrique 
Voltmètre Implantation : Tableau de bord 	



BATTERIES

La charge des batteries s'effectue au moyen de l'alternateur accouplé au moteur ou du chargeur de quai 220 V.

Maintenir les batteries en état de charge suffisante (indispensable pour leur assurer une durée de vie correcte).

Afin de commencer la navigation avec des batteries correctement chargées, profiter des séjours à quai pour utiliser le chargeur 220 V.

Toujours vérifier l'état des batteries et du système de charge avant de prendre la mer.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS 12V

KLAXON

Implantation : Flying bridge

Commande - Timonerie intérieure

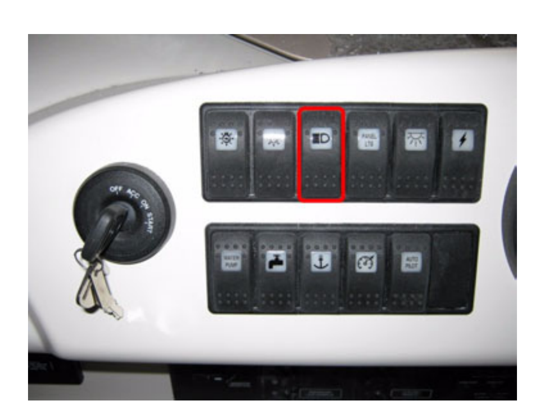


Commande - Timonerie - Fly



PROJECTEUR DE FLY

Implantation : Flying bridge

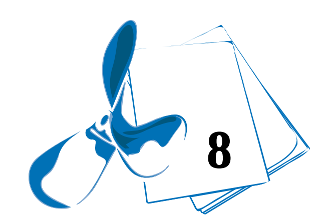


Commande - Timonerie intérieure



Commande - Timonerie - Fly





VENTILATEUR DE CALE

Implantation : Coffre de cockpit



PROPULSEUR D'ÉTRAVE

IMPLANTATION - Cabine avant

1. Parc batteries 2 x 50A
2. Coupe-batterie électrique - Négatif
3. Moteur 12V
4. Coupe-batterie électrique - Positif
5. Fusible



Tuyère



Commande des coupe-batteries

Implantation : Placard - Carré bâbord



1. Commande - Positif - Propulseur d'étrave
2. Commande - Négatif - Propulseur d'étrave

FONCTIONNEMENT

Commande Timonerie intérieure



Commande timonerie flying bridge



FLAPS

Commande - Timonerie intérieure



Commande - Timonerie flying bridge



Implantation



Boîtier de commande

Implantation : Local technique



VISIBILITÉ DU POSTE DE BARRE

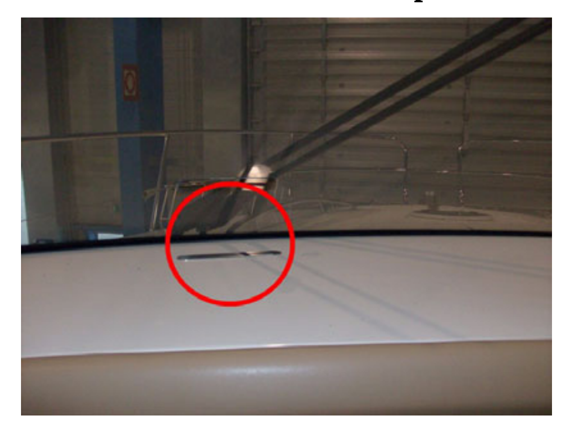
Désembueur

Le désembueur est un désembueur mécanique. Il chauffe uniquement lorsque le moteur bâbord est chaud et en fonctionnement

Implantation : Cabine avant



Sorties du désembueur sur le pare brise



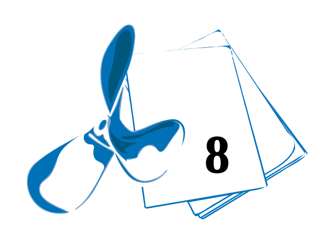
Commande



Vanne d'alimentation - Désembueur / Moteur

Implantation : Coffre de cockpit





ESSUIE-GLACE

Moteur Accès : Plafond - Salle d'eau	Commande
	

LAVE GLACE

Réservoir
Implantation : Siège de pilote



Commande



GONFLEUR

Implantation : Cockpit tribord







AVERTISSEMENT

Se reporter à la notice du constructeur pour le fonctionnement et l'entretien.

CIRCUIT ÉLECTRIQUE 110-220 V

PRÉCONISATION GÉNÉRALE

Certains bateaux sont équipés (en standard ou en option suivant les modèles) d'un circuit 110 V ou 220 V.

Il convient de suivre les mesures suivantes pour éviter les risques de chocs électriques et d'incendie :

- Ne jamais travailler sur une installation électrique sous tension.
- Brancher le câble d'alimentation bateau / quai au navire avant de le brancher à la prise de quai.
- Ne jamais laisser l'extrémité du câble d'alimentation bateau / quai pendre dans l'eau.
- Couper l'alimentation à quai au niveau du dispositif de sectionnement installé à bord avant de brancher ou de débrancher le câble d'alimentation navire / quai.
- Débrancher le câble d'alimentation navire / quai d'abord au niveau de la prise du quai.
- Vérifier l'indicateur de polarité des branchements au quai (Version 110V AC).
- Si l'indicateur de polarité inverse est activé, débrancher immédiatement le câble. Rectifier l'erreur de polarité avant d'utiliser l'installation électrique du navire.
- Après utilisation, bien fermer la protection de l'entrée d'alimentation à quai.
- Ne pas modifier les connexions du câble d'alimentation navire / quai ; n'utiliser que des connexions compatibles.
- Ne pas modifier l'installation électrique du navire. Il convient que l'installation, les modifications et l'entretien soient effectués par un électricien qualifié en électricité marine. Contrôler le système au moins deux fois par an.
- Désactiver l'alimentation navire lorsque le système n'est pas utilisé. Ceci afin de prévenir les risques d'incendie.
- Utiliser des appareils électriques à double isolation ou mis à la terre.

A noter, les fils de phase sont marrons, ceux du neutre sont bleus et les fils de terre sont verts et jaunes.



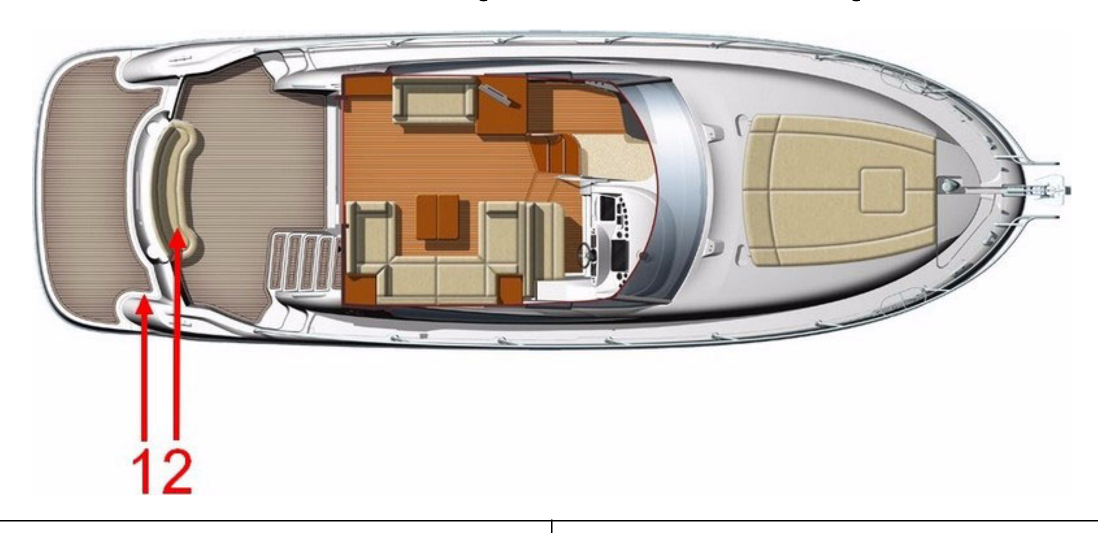
DANGER

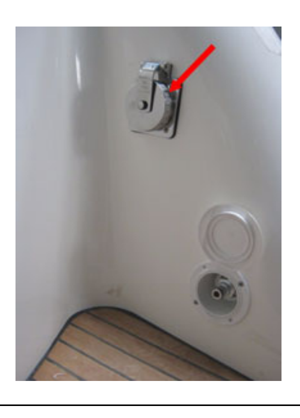
- Ne jamais laisser l'extrémité du câble d'alimentation bateau / quai pendre dans l'eau : Il peut en résulter un champ électrique susceptible de blesser ou de tuer des nageurs situés à proximité.
- Risques d'électrocution pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des systèmes en courant alternatif.

PRÉCAUTION

- Ne jamais modifier une installation et des schémas pertinents par vous-même.
- Faire exécuter toute modification électrique par un technicien qualifié en électricité marine.
- Ne jamais changer la capacité de rupture (ampérage) des disjoncteurs contre les surintensités.
- Ne jamais installer ou remplacer les appareils (ou tout matériel électrique) par des composants excédant la capacité (l'ampérage) du circuit (Watt pour les ampoules).

CIRCUIT ÉLECTRIQUE 220 V AC - PRISE DE QUAI



Prise 220V 32A (Repère 1)	Disjoncteur 220V 32A (Repère 2)
	

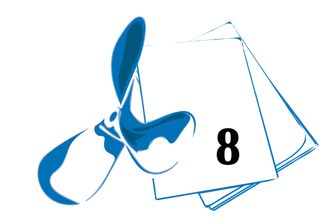


DANGER

Débrancher la prise de quai avant de quitter le quai.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Pour réduire les risques de choc électrique et d'incendie :
- Avant de brancher ou débrancher le câble d'alimentation bateau/quai, couper le dispositif de sectionnement raccordé à l'alimentation à quai.
- Brancher le câble d'alimentation bateau/quai dans le navire avant de le brancher à la prise de quai.
- Débrancher le câble d'alimentation bateau/quai d'abord côté quai. Fermer la protection de la prise d'alimentation à quai.
- Ne pas modifier les raccords du câble d'alimentation bateau/quai.



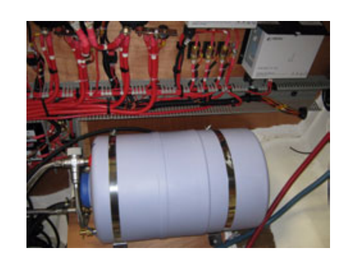
CHAUFFE-EAU

Le chauffe eau fonctionne sur le circuit de refroidissement du moteur tribord.

Vanne d'alimentation - Chauffe-eau / Moteur
Implantation : Compartiment moteur



Implantation : Local technique



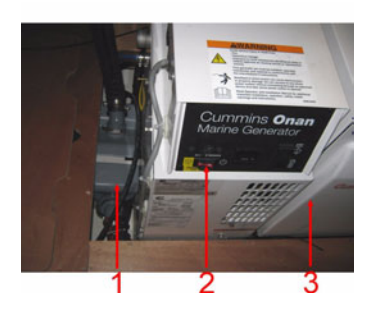
Commande



GÉNÉRATEUR

Implantation des éléments : Coffre de cockpit

1. Pot à eau
2. Interrupteur de mise en service
3. Générateur

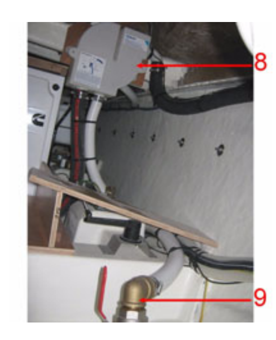


4. Disjoncteur
5. Filtre à gasoil
6. Filtre à eau de mer

7. Prise d'eau de mer



8. Séparateur eau / gaz
9. Évacuation - Eau de mer

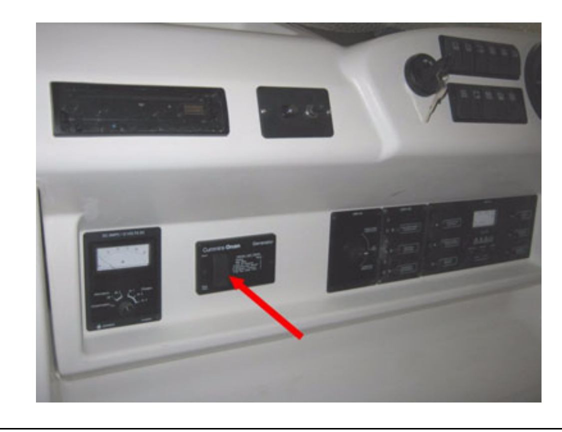


PLAQUE DE MASSE

Implantation : Plage arrière



FONCTIONNEMENT

Commande déportée Implantation : Timonerie intérieure	Commutateur générateur / quai Implantation : Timonerie intérieure
	



AVERTISSEMENT

- Se reporter à la notice du constructeur pour le fonctionnement et l'entretien.

CLIMATISATION

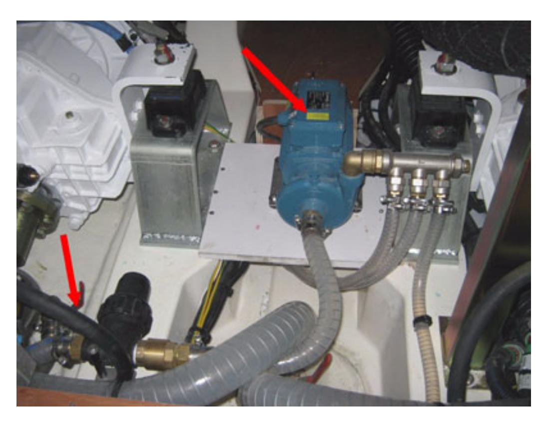
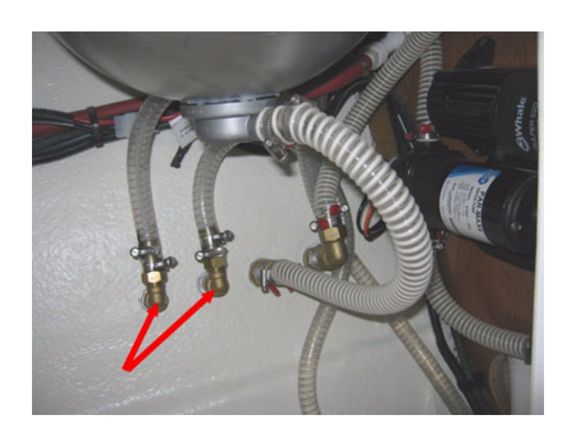
Implantation des éléments

1
2

3 4 1

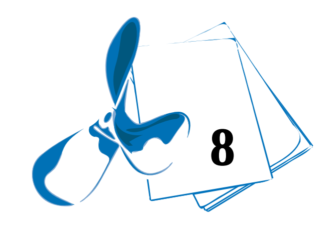
Compresseur

Évacuation - Eau de mer - Carré (Repère 1)

Disjoncteurs (Repère 2)	**Relais - Pompe à eau de mer (Repère 3)**
	
Prise d'eau de mer + Pompe (Repère 4) Entretien des filtres (à effectuer régulièrement) : -Fermer les vannes prise eau de mer. -Dévisser le dessus du filtre. -Nettoyer le tamis. -Remonter l'ensemble.	
Évacuation - Eau de mer Salle d'eau (Repère 1)	**Boîtier de commande**
	

FONCTIONNEMENT :

- Allumer le circuit 220V (quai ou générateur).
- Ouvrir les vannes d'alimentation eau de mer.
- Choisir la température à l'aide des boîtiers de commande.



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Utiliser (dans la mesure du possible) des appareils électriques à double isolation ou à trois conducteurs (Neutre-Phase-Terre).

ÉLECTRONIQUE

Un réseau de gaines est disponible afin de pouvoir compléter l'équipement du bateau.

Ne pas placer d'instruments ou répétiteurs électroniques à moins de 1,50 m des hauts-parleurs de l'installation radio.

CONSEIL : Pour d'avantage d'informations, se reporter à la notice de l'appareil.

SONDES

Les sondes du loch et du sondeur sont situées dans le compartiment moteur à bâbord. Garder le capuchon de la sonde du loch à proximité de celle-ci à fin de pouvoir intervenir en toute sécurité.

Ne pas entreposer de matériel sur les sondes.

PILOTE AUTOMATIQUE

Le pilote se compose de plusieurs éléments répartis comme suit :

- Pour mettre l'ensemble sous tension, enclencher le disjoncteur "Navigation" au tableau électrique.
- Pour l'utilisation et l'entretien du matériel, consulter la notice d'utilisation du fabricant

Calculateur
Implantation : Coffre de cockpit



Gyrocompas
Implantation : Coffre de cockpit



Commande



ENTRETIEN

Nettoyer le capteur de sonde lors de chaque carénage et le capteur de loch de façon régulière. Consulter la notice pour les préconisations d'entretien.

Se référer au chapitre 12 "Mise à l'eau" pour les précautions à prendre concernant les sondes lors des grutages.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Pour un fonctionnement optimal, éloigner tout objet métallique du compas.
- Ne pas entreposer de matériel près du calculateur et des connexions électriques.

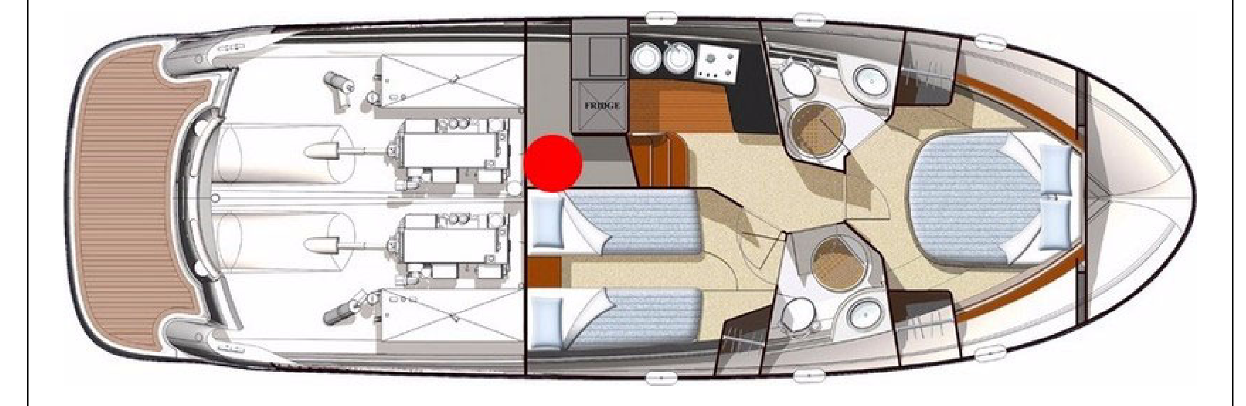
Nettoyer les cadrans des répétiteurs à l'eau douce. Se référer à la notice avant d'employer tout autre produit. L'emploi d'alcool est à proscrire.

CONSEIL - RECOMMANDATION

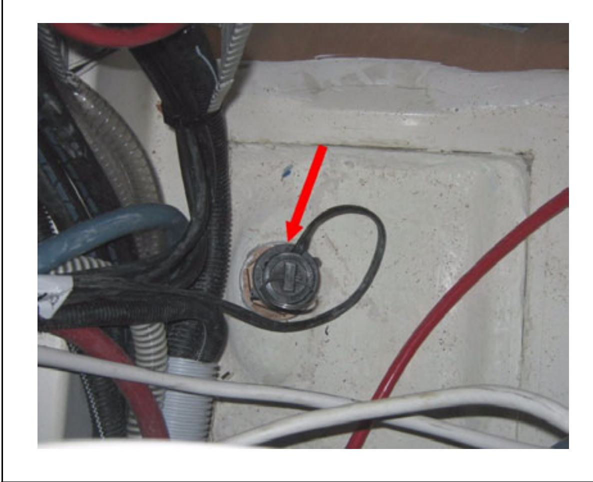
- Mettre les caches de protection sur les répétiteurs lors des périodes de non-utilisation.
- En navigation, ranger les caches de protection à l'intérieur du bateau pour éviter de les perdre.
- Les afficheurs des différents répétiteurs sont rétro-éclairés.
- La radio de bord est équipée de deux haut parleurs extérieurs.
- Attention lors des mouillages à effectuer des réglages qui ne risquerons pas d'importuner vos voisins.



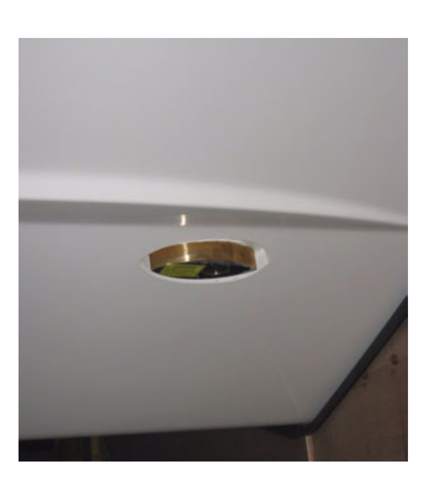
SONDES
Implantation



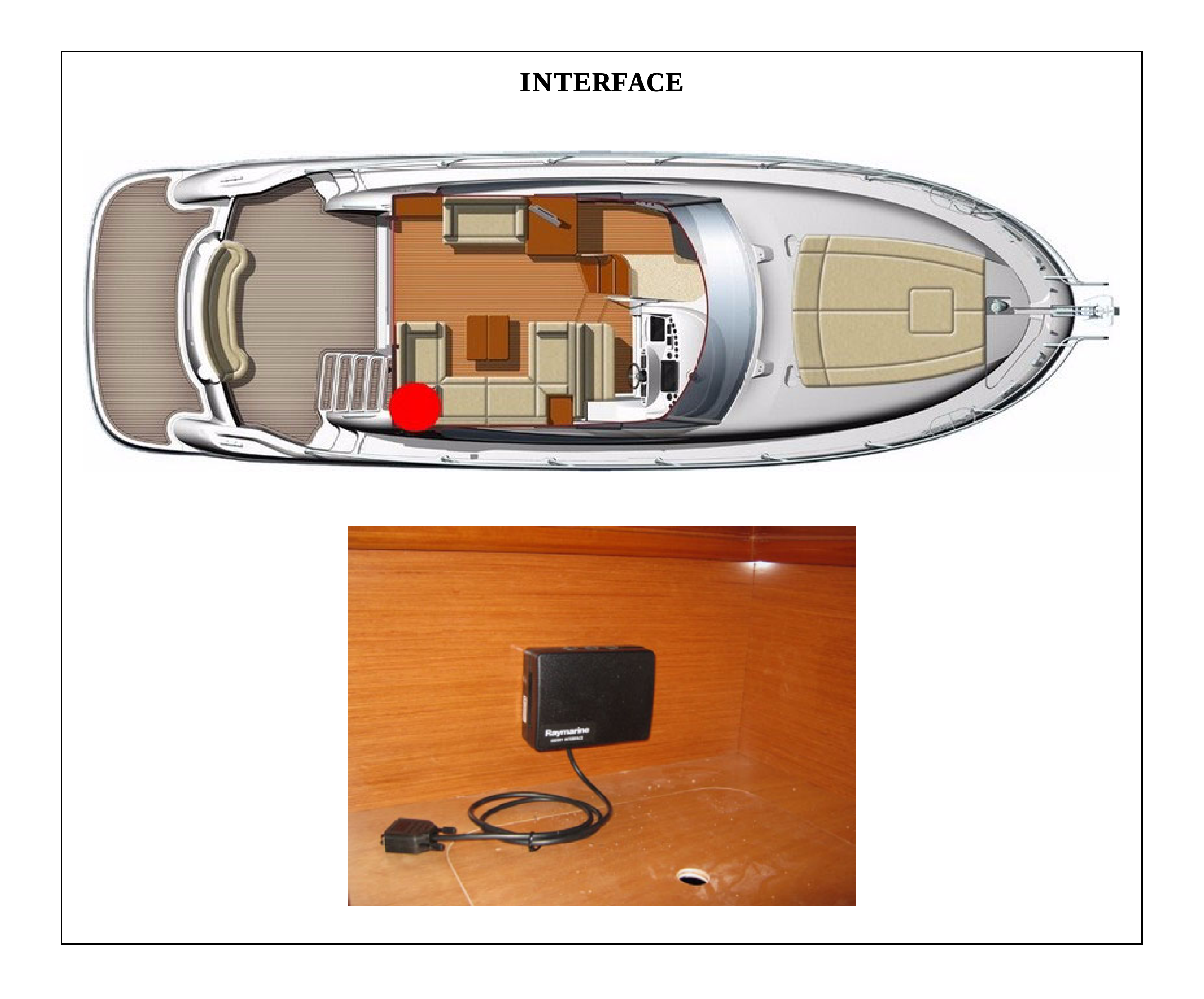
Vue intérieure

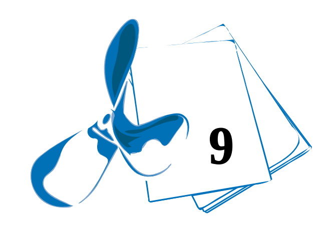


Vue extérieure



INTERFACE





MOTORISATION

INFORMATIONS GÉNÉRALES

IMPLANTATION MOTEURS

DANGER

- Arrêter le moteur et ne pas fumer pendant le remplissage du réservoir de carburant.
- S'assurer que les ouvertures de ventilation des compartiments moteur (et générateur si installé) soient bien dégagées.

PRÉCAUTION

- Ne jamais faire tourner le moteur le bateau étant à sec.

PRÉCAUTION

- Arrêter le moteur avant l'ouverture du panneau de descente et des trappes latérales.
- En cas d'intervention moteur en marche :
- Se tenir éloigné des courroies et des parties mobiles ou chaudes.
- Prendre garde aux vêtements amples, cheveux longs, bagues etc. (risque d'être happés).
- Porter des vêtements adéquats (gants, bonnet etc.).

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Lire attentivement la notice du moteur fournie avec le bateau.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

TYPE DE MOTORISATION

Votre bateau est équipé de deux moteurs diesel in-board.

La transmission est de type ligne d'arbre.

Sortie d'échappement sous-marine.

PRÉCAUTIONS D'USAGE, CONSEILS D'UTILISATION

Généralité

- Ne pas installer sur ce navire un moteur de puissance et de poids supérieur à ce qui est recommandé, cela entraînerait un risque pour la stabilité.
- Les carburants stockés hors des réservoirs (nourrices, jerricanes,...) doivent être rangés dans un local ventilé.
- Vérifiez que la cale moteur est propre et sèche.
- Éviter le contact entre des matériaux inflammables et des parties chaudes du moteur.
- Un système fixe d'extincteurs, permettant d'éteindre un feu se déclarant dans la cale moteur, est installé sur certains modèles. Prenez connaissance de la position du déclencheur et de son fonctionnement (Se reporter au chapitre 2).

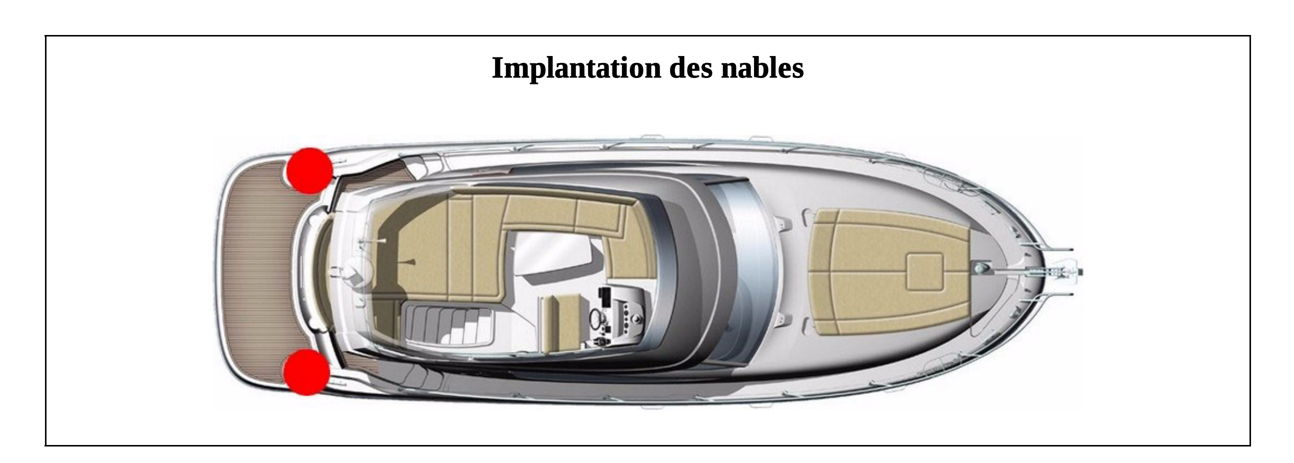


Remplissage

Remplir le réservoir de carburant en utilisant le nable. Afin de préserver le pont d'éventuelles projections de carburant, mouiller le pourtour du nable avec de l'eau de mer avant de retirer le bouchon. En cas de projections, rincer le pont abondamment (bouchon de nable fermé).

Le niveau de carburant est transmis par la jauge à l'indicateur situé sur la timonerie intérieure.

Implantation des nables



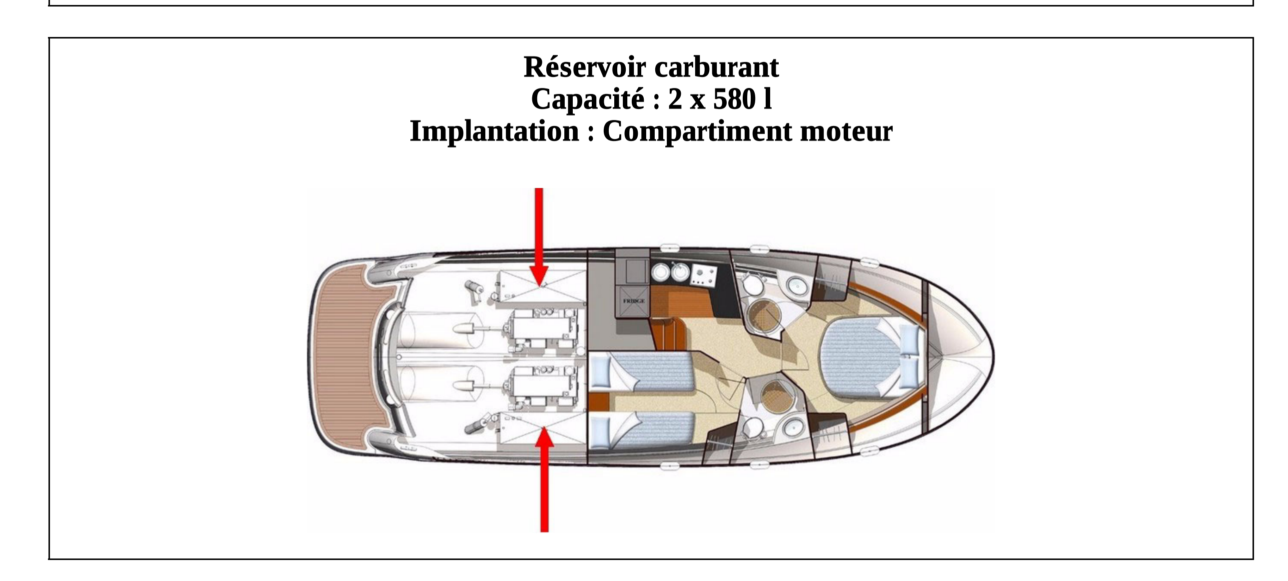
Jauge



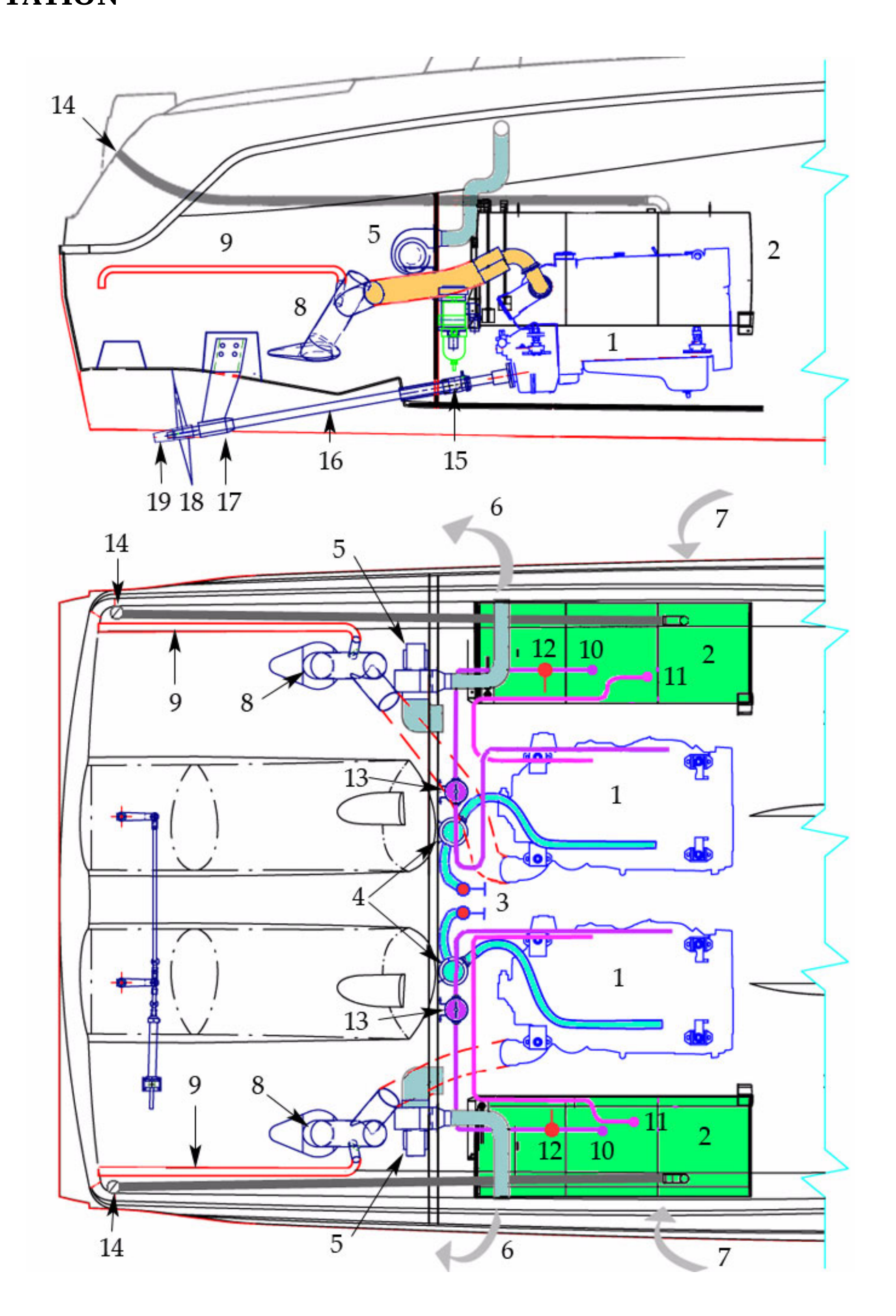
Interrupteur - Jauge



Réservoir carburant
Capacité : 2 x 580 l
Implantation : Compartiment moteur

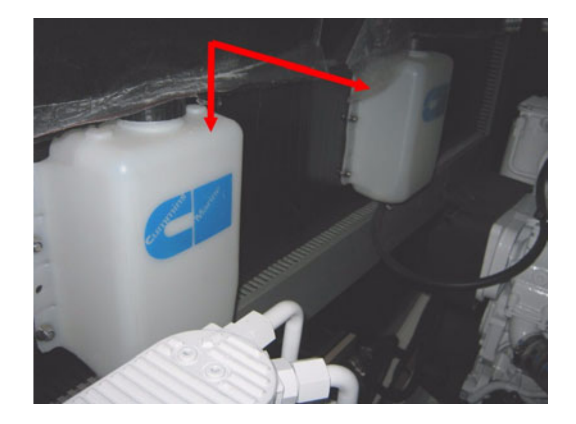


IMPLANTATION



1. Moteur
2. Réservoir
3. Prise eau de mer moteur
4. Filtre à eau de mer
5. Extracteur
6. Aération cale moteur - Sortie
7. Aération cale moteur - Entrée
8. Sortie d'échappement sous-marine
9. Sortie d'échappement de décompression
10. Alimentation - Fuel
11. Canalisation de retour fuel
12. Vanne de sectionnement du circuit de fuel
13. Préfiltre décanteur
14. Nable de remplissage carburant
15. Presse-étoupe
16. Ligne d'arbre
17. Chaise d'arbre
18. Hélice
19. Anode

Réservoir - Liquide de refroidissement



Pot à eau



Sortie d'échappement sous-marine



Prise eau de mer moteur



1. Filtre à eau de mer
2. Filtre à gasoil

IMPLANTATION MOTEUR

Moteur

La notice vous donne des explications détaillées sur le fonctionnement du moteur et toutes les opérations permettant d'en faire bon usage.

- Ne pas attendre que les réserves carburant soient presque épuisées pour faire le plein (risque de désamorçage du circuit de carburant).
- S'assurer d'avoir assez de carburant avant de sortir en mer.

Accès au moteur

L'accès au moteur se fait par le compartiment moteur.

Prise d'eau moteur

La vanne de prise d'eau du moteur a un rôle capital pour le fonctionnement du moteur.

- Maintenir la crépine dessous la coque dans le meilleur état de propreté possible.
- Nettoyer la crépine à la brosse à chaque carénage du bateau.
- Ne pas obstruer la crépine avec de la peinture antifouling.

Cette vanne doit impérativement être ouverte avant la mise en route du moteur (risque de détérioration rapide et de dégâts importants de l'installation moteur).

Si l'eau ne s'écoule pas :

- Arrêter immédiatement le moteur.
- Vérifier l'ouverture de la vanne.

Fermer la vanne de prise d'eau en cas d'absence prolongée du bateau.

Inspecter et nettoyer régulièrement le filtre à eau de mer.

Fonctionnement moteur

Avant de démarrer le moteur :

- Ouvrir le robinet de carburant.
- Ouvrir la vanne de prise d'eau.
- Mettre en contact le circuit électrique en actionnant les coupe-batteries.
- Débrayer l'inverseur (pour permettre d'accélérer au point mort).

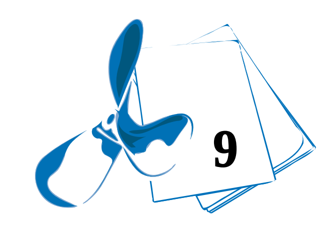
CONSEIL - RECOMMANDATION

- Prendre l'habitude de regarder aussitôt après la mise en route du moteur si l'eau est éjectée avec les gaz d'échappement.

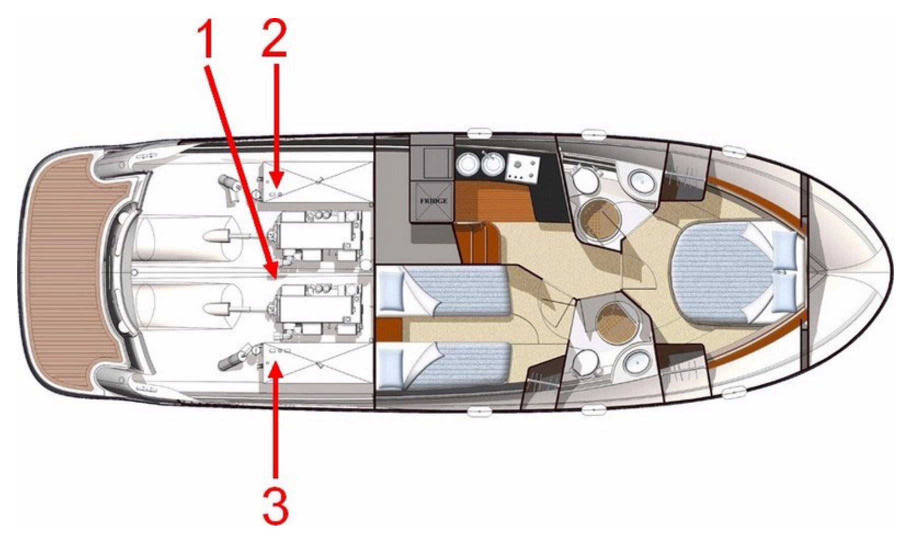


AVERTISSEMENT

- Ne jamais couper le contact ou le circuit électrique pendant la marche du moteur.
- Actionner impérativement la tirette de stop (ou bouton) avant de couper le contact à clé pour arrêter un moteur diesel.



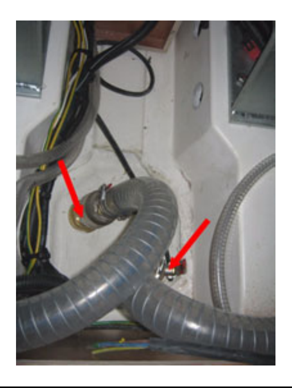
POSITION DES VANNES D'ALIMENTATION CARBURANT ET PRISE EAU DE MER MOTEUR



1. Prise eau de mer moteur
2. Vanne d'alimentation - Carburant (Moteur bâbord)
3. Vanne d'alimentation - Carburant (Moteur tribord + Piquage générateur)

Prise eau de mer moteur (Repère 1)

Vue intérieure



Vue extérieure



Vanne d'alimentation carburant (Repère 2 et 3)



Filtre à carburant

Les problèmes de fonctionnement du moteur peuvent avoir différentes origines, dont le manque de propreté du carburant. La pompe à injection peut être rapidement mise hors d'usage par la présence d'eau.

L'eau provient soit de la condensation provoquée par un réservoir tenu insuffisamment rempli, soit par un nable de remplissage mal fermé ou ayant un joint détérioré.

Afin de prévenir toute infiltration d'eau, le carburant passe au travers de deux filtres :

- Un filtre fait partie intégrante du moteur, son rôle est de filtrer le carburant très finement. Pour toute intervention et fréquence de changements, se reporter à la notice moteur.
- Le second filtre est situé sur la canalisation reliant le réservoir au moteur, avec un rôle de décanteur d'eau et de préfiltre.

Effectuer la purge en desserrant (sans l'enlever) la vis moletée située à la base du bol de décantation.

Laisser s'écouler dans une boîte jusqu'à ce que le carburant paraisse propre.

Répéter cette opération plusieurs fois par an.

Changer le préfiltre au moins une fois par an (accès en déposant le bol).

Pour les procédures en cas d'incendie, se reporter au chapitre 2.

Presse-étoupe

Le presse-étoupe est accessible par le compartiment technique central derrière le moteur.

Graisser le joint d'étanchéité toutes les 200 h de marche (ou au moins une fois par an).

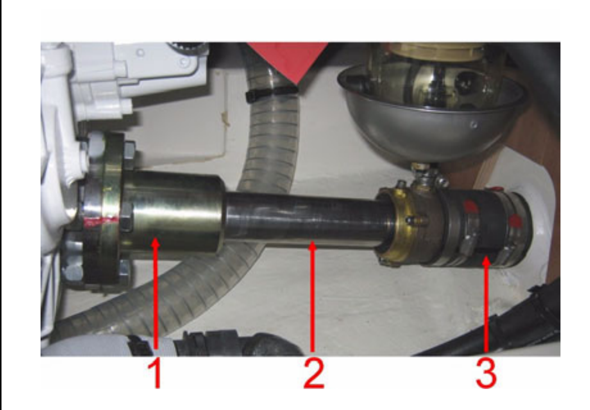
Appliquer la graisse préconisée par le constructeur dans sa notice.

Après la mise à l'eau, enlever l'air du manchon en le pinçant avec les doigts.



DANGER

- Ne jamais obstruer l'accès à la vanne de carburant.



1. Accouplement
2. Ligne d'arbre
3. Presse-étoupe



Tableau de commande - Timonerie intérieure



1. Clé de contact
2. Levier commande moteur

Tableau de commande - Timonerie Flying bridge

1. Commande - Marche / Arrêt - Moteur bâbord
2. Commande - Marche / Arrêt - Moteur tribord
3. Levier commande moteur



Le tableau de bord rassemble toutes les fonctions de contrôle du moteur et ne nécessite pas de précaution particulière (voir notice du moteur).

Vérifier les câbles d'embrayage et d'accélérateur (graisser les embouts et les chapes).

VISIBILITÉ DU POSTE DE BARRE

Les règles internationales pour prévenir les abordages en mer (COLREG) et les règles de route imposent une surveillance correcte en permanence et le respect de la priorité.

S'assurer qu'aucun autre navire ne se trouve sur votre route.

La visibilité à partir du poste de pilotage peut être obstruée dans les conditions suivantes :

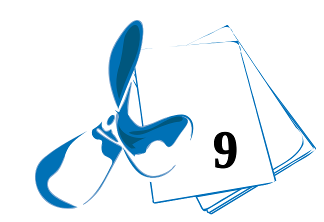
- Vitesse.
- Position des tauds supérieurs et latéraux.
- Chargement et distribution de la charge.
- Conditions de mer, pluie, embruns, brouillard ou obscurité.
- Lumières à l'intérieur du navire.
- Personnes et équipements amovibles situés dans le champ de visibilité du barreur.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Au moteur, éviter de faire du bruit et du clapot à proximité des autres usagers.
- Respecter les limitations de vitesse.
- Pour redémarrer le moteur, réduire la vitesse du bateau sous voile (pour pouvoir débrayer le moteur avant de le remettre en fonction).

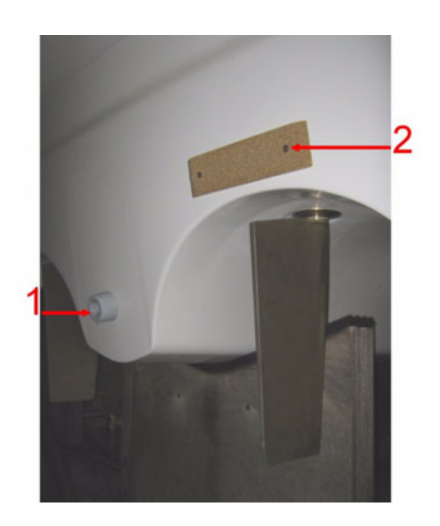
PRÉCAUTION

- Ne pas changer l'hélice sans consulter un spécialiste.
- Surveiller périodiquement la corrosion de l'anode au moins 2 fois par an.



ANODES

1. Anode générale
2. Masse - Générateur



Anode - Flaps



NAVIGATION : RAPPEL DE QUELQUES CONSIGNES

Stabilité

En navigation, maintenir les hublots, fenêtres et portes amovibles fermés.

- La stabilité est réduite lorsqu'il est ajouté du poids dans les hauts.
- La stabilité peut être réduite lors d'un remorquage d'un bateau ou lorsque des poids importants sont soulevés à l'aide des bossoirs.
- Les vagues déferlantes constituent des dangers importants pour la stabilité et l'envahissement. Fermer les portes et panneaux de descente en cas de mer forte.

Hélices

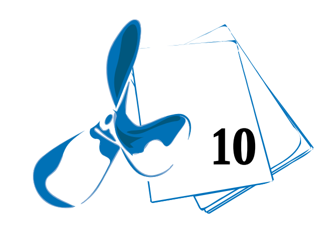
Les hélices livrées de série avec votre bateau sont la synthèse d'essais exécutés en collaboration avec le fabricant du moteur.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Changer les anodes si nécessaire.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Faire vérifier et entretenir l'ensemble du système de propulsion et de direction par un professionnel.
- Se reporter aux notices des fabricants fournies avec le bateau.
- Veiller périodiquement au bon état du joint torique du nable de remplissage (pour éviter les entrées d'eau).
- Ne pas fermer le robinet de carburant entre chaque utilisation (sauf absence prolongée).
- Tenir le réservoir le plus plein possible (pour éviter la condensation).
- Vérifier annuellement l'état du circuit de carburant (tuyau, vannes etc.).
- Faire intervenir un professionnel pour les travaux sur les parties endommagées du circuit de carburant.
- Se reporter à la notice du constructeur fournie avec le bateau.
- Veiller à tout risque d'épendage d'huile et carburant.



MISE À L'EAU

RECOMMANDATIONS DE MISE À L'EAU

RECOMMANDATIONS DE MISE À L'EAU

La première mise en service de votre bateau CHANTIERS JEANNEAU exige beaucoup de compétences et de soins. La qualité de réalisation des opérations de mise en service conditionne le bon fonctionnement ultérieur de l'ensemble des équipements de votre bateau.

Pour prétendre bénéficier de la garantie en cas de défaillance de certains matériels, la première mise à l'eau et les premiers essais des divers équipements doivent être effectués par votre concessionnaire CHANTIERS JEANNEAU.

Si vous deviez procéder ultérieurement aux opérations de mise à l'eau vous-même, il conviendrait de prendre les précautions suivantes :

AVANT LA MISE À L'EAU

- Prévoir éventuellement la mise en place des pieds de sondeur et de speedomètre si votre bateau doit être équipé de ces appareils.
- Vérifier la propreté des crépines d'aspiration d'eau.
- Contrôler les niveaux d'huile du moteur et du réducteur (voir notice moteur).
- Fermer les robinets de purge d'eau de refroidissement moteur.
- Rentrer le speedomètre dans son logement (risque de détérioration par les sangles de levage).
- Pour les moteurs en ligne d'arbre, vérifier que l'anode en bout d'arbre est bien en place. Contrôler le serrage de l'écrou (la rondelle frein doit être rabattue sur l'écrou). L'anode ne doit pas être peinte.
- Fermer toutes les vannes de prise d'eau et d'évacuation (évier, lavabo, WC, moteur).

MANUTENTION

- Installer une amarre avant, une amarre arrière et des pare-battages.
- Au moment du grutage, vérifier que les sangles ne portent sur aucun appareil (sondeur, speedomètre, ligne d'arbre etc.).
- Repérer la position des sangles à l'aide des repères autocollants. La position des sangles vous sera utile lors du grutage pour une mise à l'eau ultérieure.



AVERTISSEMENT

- Ne pas rester à bord ni sous le bateau pendant le grutage.

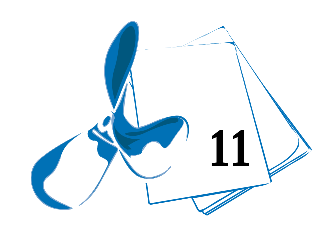
CONSEIL - RECOMMANDATION

- La qualité de réalisation des opérations de mise en service conditionne le bon fonctionnement ultérieur de l'ensemble des équipements de votre bateau.

APRÈS LA MISE À L'EAU

- Vérifier l'étanchéité des pieds de sondeur et speedomètre s'il y a lieu.
- Ouvrir les vannes et s'assurer de leur étanchéité avec la coque et le tuyau correspondant.
- Vérifier l'étanchéité du presse-étoupe (Se reporter au chapitre 11 "Presse-étoupe").

Avant de démarrer le moteur, se reporter au chapitre 11 "Moteur".



HIVERNAGE

DÉSARMEMENT

PROTECTION ET ENTRETIEN

DÉSARMEMENT

- Débarquer tous les documents de bord, les cordages non utiles à l'amarrage, les ustensiles de cuisine, les vivres, les vêtements, le matériel de sécurité, les batteries de bord, la bouteille de gaz.
- Refaire le marquage sur le matériel de sécurité, vérifier les dates de péremption, faire réviser le canot de survie.
- Profiter du désarmement pour procéder à un inventaire complet du matériel.

PROTECTION ET ENTRETIEN

INTÉRIEUR

- Vidanger toutes les canalisations d'eau douce et les rincer à l'eau vinaigrée (ne pas utiliser de produit à base de chlore).
- Graisser et fermer toutes les vannes de prise d'eau et les passes-coques. Rincer et vidanger complètement les cuvettes et les pompes des WC.
- Rentrer les têtes de sondeur et de speedomètre.
- Installer dans le carré un déshumidificateur d'atmosphère en laissant les portes des cabines et des rangements ouvertes (placards, glacières).
- Aérer longuement les coussins avant de les remettre dans le bateau en les disposant sur le côté afin de limiter les surfaces de contact.
- Lors d'absences prolongées, laisser ouvertes les portes de glacière et frigo pour éviter les moisissures.

EXTÉRIEUR

- Rincer abondamment la coque et le pont.
- Graisser toutes les pièces mécaniques et mobiles (verrous, charnières, serrures etc.).
- Empêcher tout raguage de cordages et d'amarres.
- Protéger au maximum le bateau avec des défenses.
- S'assurer du bon amarrage du bateau.
- Rentrer la sellerie amovible (nettoyée à l'eau savonneuse puis séchée) lorsque le bateau est inoccupé.

L'ensemble de ces préconisations ne constitue pas une liste exhaustive. .

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Vous seul connaissez toutes les particularités de votre bateau et de ses équipements :
- Procéder à un désarmement soigneux et méthodique est la meilleure garantie d'un réarmement sans problème.
- L'ensemble de ces préconisations ne constitue pas une liste exhaustive. Votre concessionnaire saura vous conseiller et s'occuper de l'entretien technique de votre bateau.
- Profiter du désarmement pour procéder à un inventaire complet du matériel.



MOTEUR

La mise en hivernage du moteur relève de la compétence d'un professionnel. Selon l'emplacement du bateau, à flot ou à terre, la mise en hivernage est différente.

Quelques opérations majeures à exécuter :

À flot

- Vidanger le circuit de refroidissement et le remplir avec du liquide antigel.
- Fermer les coupe-batteries, graisser les bornes et vérifier la tension des batteries.
- Remplir au maximum les réservoirs de carburant afin d'éviter la condensation.
- Se reporter à la notice du motoriste pour tout ce qui concerne le moteur.

À terre

- Débarquer les batteries et les maintenir en charge d'entretien.
- Changer les anodes.
- Effectuer les opérations d'hivernage prévues par le constructeur, sachant que le risque de gel est plus important lorsque le bateau reste à terre.
- Détendre les courroies d'alternateurs et de pompes.

Charte pour la mer et les rivières

L'eau est un milieu vivant, fragile.
C'est aussi une ressource précieuse.

Pour protéger ce milieu,

- Je respecte la mer et les rivières, je n'aborde pas les sites protégés, je limite ma pêche aux espèces et tailles autorisées, j'observe les animaux sans les toucher ni les déranger.

- Avant de mouiller, je m'informe de la nature du fond pour éviter sa dégradation. De préférence, j'utilise les bouées d'amarrage.

- Je dépose mes déchets ménagers dans les containers et mes déchets toxiques, solides et liquides à la déchetterie portuaire.

- J'utilise les installations sanitaires portuaires. Je vidange mon bac à eaux noires dans les stations de pompage. J'utilise les produits détergents les plus respectueux de l'environnement.

- Je m'assure que toute opération d'entretien (bateau, matériel, équipement) est effectuée dans le respect de l'environnement. Je manipule avec précaution tous les liquides susceptibles de polluer lors de leur transvasement.

Décembre 1999









Notes personnelles



CHANTIERS JEANNEAU (Établissement de la société SPBI)
BP 529 - 85505 LES HERBIERS cedex - FRANCE
Tel. (33) 02 51 64 20 20 - Fax (33) 02 51 67 37 65
Internet : http: / / www.jeanneau.com(fr).

